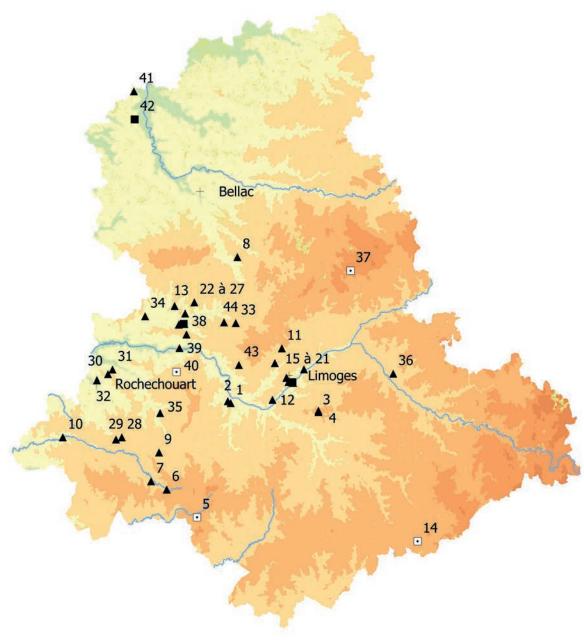
NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

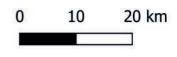
Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- o prospections diverses/analyses/APP/autres études
- * PCR





| N°Nat. | | | | | | N° | P. |
|--------|-------------------------|---|-----------------------|-------|-----|----|-----|
| 124071 | AIXE-SUR-VIENNE | 8 rue de Belair | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 1 | 488 |
| 124056 | AIXE-SUR-VIENNE | RD 20 déviation | RONCIER Catherine | INRAP | OPD | 2 | 488 |
| 124055 | BERNEUIL CHAMBORET | RN 147 – Tranche 1 | SANDOZ Gérard | INRAP | OPD | 3 | 489 |
| 124012 | BOISSEUIL | Les Essarts | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 4 | 490 |
| 124013 | BOISSEUIL | Vieux Boisseuil – Route de Poulénat | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 5 | 490 |
| 124003 | BUSSIÈRE-GALANT | Le Pinsaud | MENS Emmanuel | CNRS | SD | 6 | 491 |
| 124057 | CHÂLUS | Centre Bourg | TEILLON Jonathan | INRAP | OPD | 7 | 492 |
| 124022 | CHÂLUS | Lageyrat | GUILLIN Sylvain | INRAP | OPD | 8 | 493 |
| 124048 | CHAMPSAC | Le petit Clos | SANDOZ Gérard | INRAP | OPD | 9 | 494 |
| 124049 | CHÉRONNAC | Forge du Buisson | LAGORSSE Katia | INRAP | OPD | 10 | 495 |
| 124014 | COUZEIX | Place du 8 mai 1945 | LAGORSSE Katia | INRAP | OPD | 11 | 495 |
| 124036 | ISLE | Route de Balézy, Parpayat | RONCIER Catherine | INRAP | OPD | 12 | 496 |
| 124034 | JAVERDAT | Les Granges Laplaud | KIRSCHENBILDER Benoît | INRAP | OPD | 13 | 496 |
| 124047 | LA PORCHERIE | Châteauvieux | CONTE Patrice | MCC | FPR | 14 | 497 |
| 124072 | LIMOGES | 1 impasse Chopin | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 15 | 498 |
| 124005 | LIMOGES | 203-229 avenue des Casseaux | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 16 | 499 |
| 124044 | LIMOGES | 32 rue du Clos Adrien | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 17 | 499 |
| 124011 | LIMOGES | Étude des graffites | FLORENT Guillaume | BEN | PAN | 18 | 500 |
| 124074 | LIMOGES | Le Mas Blanc – rue du Moulin | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 19 | 501 |
| 124038 | LIMOGES | Rue Mazabraud et rue de l'Hôpital | DUMAS-LATTAQUE Pierre | EP | FP | 20 | 501 |
| 124082 | LIMOGES | Rue du Pont Saint-Martial | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 21 | 504 |
| 124063 | ORADOUR-SUR-GLANE | Chemin du ruisseau | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 22 | 505 |
| 124026 | ORADOUR-SUR-GLANE | Le Repaire – route du Pré Neuf | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 23 | 505 |
| 124042 | ORADOUR-SUR-GLANE | Le Repaire – rue du Puits | KIRSCHENBILDER Benoît | INRAP | FP | 24 | 506 |
| 123998 | ORADOUR-SUR-GLANE | Mazenty parcelle 308 | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 25 | 506 |
| 123997 | ORADOUR-SUR-GLANE | Mazenty parcelle 309 | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 26 | 507 |
| 124050 | ORADOUR-SUR-GLANE | Route de Saint-Junien | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 27 | 507 |
| 124062 | ORADOUR-SUR-VAYRES | 39 Pouloueix | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 28 | 507 |
| 124066 | ORADOUR-SUR-VAYRES | Cité Antoine Prévost | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 29 | 508 |
| 124065 | ROCHECHOUART | 2 allée des Plats | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 30 | 508 |
| 124045 | ROCHECHOUART | 15 route de la Pouge | SANDOZ Gérard | INRAP | OPD | 31 | 509 |
| 124059 | ROCHECHOUART | Allée Léon Blum | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 32 | 509 |
| 124032 | SAINT-GENCE | Rue des Cheyroux | RONCIER Catherine | INRAP | OPD | 33 | 510 |
| 124030 | SAINT-JUNIEN | Les Charles | LAGORSSE Katia | INRAP | OPD | 34 | 510 |
| 123993 | SAINT-LAURENT-SUR-GORRE | Route de la Vignerie | RIVASSOUX Matthieu | INRAP | OPD | 35 | 511 |
| 124070 | SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT | Collégiale | KIRSCHENBILDER Benoît | INRAP | OPD | 36 | 511 |
| 123926 | SAINT-SYLVESTRE | Abbaye de Grandmont | RACINET Philippe | SUP | FPR | 37 | 512 |
| 123992 | SAINT-VICTURNIEN | Les Terres du Loubier | RONCIER Catherine | INRAP | OPD | 38 | 515 |
| 123999 | SAINT-VICTURNIEN | Rue Pierre de Coubertin | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 39 | 515 |
| 124015 | SAINTE-MARIE-DE-VAUX | Le Bost Théraud | PEYRONY Jean-Guy | BEN | SD | 40 | 515 |
| 124037 | VAL D'OIRE-ET-GARTEMPE | Parc éolien des Gassouillis | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 41 | 517 |
| 124006 | VAL D'OIRE-ET-GARTEMPE | Place Adrien Girette, rue du Sabotier | HOLLEMAERT Boris | EP | FP | 42 | 517 |
| 124051 | VERNEUIL-SUR-VIENNE | Rue de Limoges | SANDOZ Gérard | INRAP | OPD | 43 | 518 |
| 123991 | VEYRAC | Les Cosjanots (parcelles 1411 et 1412p) | RIVASSOUX Matthieu | INRAP | OPD | 44 | 518 |

NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1

Époque contemporaine

AIXE-SUR-VIENNE 8 rue de Belair

L'opération a été menée dans le cadre d'un permis d'aménager, déposé par la SARL JPM Arnaud Immobilier, sur la commune d'Aixe-sur-Vienne (87), 8, rue de Belair, parcelle AY 253.

Deux réseaux distincts de fossés et de drains à vocation agro-pastorale ont été découverts.

Le premier ensemble de drains rassemble une vingtaine de fossés parallèles implantés perpendiculairement à la pente naturelle du terrain. Organisés selon un axe général nord-ouest / sud-est, ils sont distants d'environ 4,60 m et apparaissent sous le niveau de terres de labours. Ils ont en commun un profil à parois obliques et fond légèrement concaves et le même type de comblement. L'organisation très rectiligne et la présence de quelques éléments de porcelaines et de verre industriel plaident pour une attribution de ce réseau à la période contemporaine, postérieure au XIX^e siècle. Sa fonction relève soit d'une volonté de drainer et stabiliser le terrain soit d'une technique d'amendement, à l'époque où ce dernier était en culture. Celle-ci n'est pas déterminée, mais semble correspondre à une activité plutôt maraîchère que céréalière.

Le second ensemble de fossés a été identifié au niveau des sondages Tr.6 et Tr.9. Au nombre de cinq, ils se développent suivant un axe nord-sud et est-ouest. L'un des fossés est recoupé par le creusement de l'un des drains du premier ensemble.

La distribution spatiale de quatre fossés laisse supposer la présence d'une sorte de petit enclos quadrangulaire d'environ 18 m de côté. Une éventuelle entrée pourrait se situer dans l'angle nord-ouest de ce dernier. L'état de conservation de ces fossés est plutôt médiocre en raison des effets cumulés de l'érosion naturelle due à la pente du terrain, et des labours qui ont largement déstructuré la couverture sédimentaire. La datation de ce second groupe de fossés reste incertaine.

Le premier réseau de fossés-drains est attribuable à la période contemporaine ; quant au second réseau, beaucoup plus modeste, bien qu'antérieur, il n'a pas livré d'élément diagnostic permettant de proposer une datation.

Devevey Frédéric

Âge du Bronze

AIXE-SUR-VIENNE RD 20 déviation

Le diagnostic archéologique mené sur le futur tracé de la déviation de la RD20 à Aixe-sur-Vienne porte sur une surface de 93 000 ha. L'emprise située à 2 km à l'ouest du centre-ville d'Aixe-sur-Vienne et du pont sur la Vienne, emprunte majoritairement des parcelles exploitées en prairie. De rares parcelles boisées ont

été libérées avant l'intervention archéologique. Cette future voirie prend place, pour une très grande partie de son tracé, sur un plateau de formation métamorphique légèrement ondulé par le réseau hydrologique de la Vienne. L'emprise emprunte d'ailleurs le sommet de la ligne de partage des eaux de deux affluents de rive

gauche de la Vienne. Cette pouge est réputée accueillir un cheminement ancien. Seul un cinquième du tracé occupe la partie haute du versant qui descend d'une manière franche et régulière vers la Vienne au nord.

Outre les nombreux fossés de drainage et parcellaires, les indices archéologiques recueillis sur l'emprise concernent essentiellement deux grandes périodes, la Protohistoire ancienne et la période gallo-romaine. Pour la Protohistoire, les découvertes comprennent du mobilier découvert dans des colluvions et une fosse isolée mais bien datée de l'âge du Bronze ancien ou moyen, par la présence d'une céramique non tournée à fond plat et portant des languettes de préhension. Le mobilier présent au sein des colluvions a été retrouvé aux deux extrémités du tracé. Que ce soit au nord ou au sud de l'emprise, le lot céramique est chronologiquement homogène et renvoie à la Protohistoire ancienne, début de l'âge du Bronze ou l'âge du Bronze moyen, même si certains éléments rappellent le Néolithique. Ces indices bien que ténus sont assez cohérents avec la présence dans leur environnement immédiat d'un cheminement protohistorique repris par la voie antique Limoges-Périgueux. Le mobilier comme la fosse confirment la présence d'une occupation à l'époque protohistorique et probablement dès l'âge du Bronze de ce rebord de plateau, même si le site principal n'a pas encore été découvert.

Le diagnostic n'a pas permis de mettre au jour d'occupation gallo-romaine. La conduite d'eau bâti n'a pas livré de mobilier et sa seule architecture ne permet pas de l'attribuer à cette période même si des ouvrages similaires existent à cette période. Les découvertes antiques se limitent à la mise au jour de mobilier plutôt en faible quantité. Cela concerne de rares fossés sur

la partie de l'emprise située sur le plateau (F1701, F1401). Sa présence est plus marquée au nord de l'emprise. Ainsi, du mobilier antique, essentiellement des fragments de TCA et un fragment d'amphore est présent dans le secteur nord-ouest où les colluvions ont livré un important lot de céramiques protohistoriques. La cavée F5501 au nord de l'emprise ainsi que deux fossés proches et probablement équivalents (F5701 et F7501) sont les seules structures ayant livré de rares tessons d'époque gallo-romaine.

De nouvelles connaissances ont été apportées sur le réseau viaire, parfois en complétant les informations sur des voies de communication déjà connues ou en mettant en lumière de nouveaux tronçons. Trois portions de voies ont donc été découvertes et plus ou moins bien observées. Ainsi de nouvelles données ont été recueillies sur la voie Limoges-Périgueux. Même si aucun vestige flagrant de la voie de pouge n'a pu être mis au jour, un long tronçon de sa cavée à l'amorce du versant a pu être observé.

De cette voie, un chemin se dirigeant vers l'est a été pressenti lors du diagnostic. Ce chemin pourrait desservir Tarn et Aixe avant la création de l'ancienne route de Limoges à Bordeaux. Enfin, la voie en cavée découverte au nord de l'emprise, orientée est-ouest, pourrait correspondre à un autre tracé de l'itinéraire Limoges-Bordeaux empruntant non pas le plateau mais cheminant à flan de versant. Dans ce secteur, le réseau viaire a donc connu des évolutions au cours de l'histoire mais la présence d'un carrefour routier semble être une constance jusqu'au déclin de Tarn au XIXe siècle.

Roncier Catherine

BERNEUIL-CHAMBORET Créneaux de dépassement – RN 147 Tranche 1

Cette intervention fait suite au projet d'un créneau de dépassement sur la RN 147 et concerne la première tranche d'intervention localisée à l'emplacement d'un futur ouvrage d'art Le secteur à diagnostiquer se situe à environ 1,2 km au nord-ouest du village de Chamboret (87), au lieu-dit Morcheval.

La parcelle concernée se trouve en bordure orientale de la RN 147. La zone à sonder, d'une surface de 27 913 m² forme un rectangle globalement nord-ouest / sud-est d'environ 250 m de longueur sur 120 m de largeur.

Cinquante-deux sondages ont été réalisés. Ils ont permis d'ouvrir une surface de 2 080 m² de tranchées. Plusieurs contraintes dont la présence d'un rideau d'arbres en bordure ouest de la parcelle, ont réduit la superficie accessible à 26 000 m² environ. Le ratio entre la surface ouverte et la surface totale accessible s'établit ainsi à 8 % environ.

Excepté quelques traces de parcellaire très probablement moderne, aucune occupation ancienne caractérisée, n'a pu être mise en évidence.

Sandoz Gérard

BOISSEUIL Les Essarts

Le projet de création d'un ensemble pavillonnaire sur la commune de Boisseuil, au lieu-dit « Les Essarts » a motivé la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique sur son emprise totale.

Quarante-trois tranchées de sondages ont été réalisées selon un axe longitudinal est-ouest.

L'opération a tout d'abord permis de reconnaître un petit talweg qui alimente en eau une zone basse humide qui correspond vraisemblablement à un ancien étang dont la localisation semble apparaître sur la carte d'état-major de 1860. De nos jours, cette zone est totalement en friche.

La partie occidentale de l'opération révèle la présence de plusieurs structures archéologiques constituées de trous de poteau, de fosses et d'un fossé.

Un alignement de trous de poteau a été reconnu dans l'une des tranchées et regroupe cinq structures. Il pourrait correspondre à la bordure orientale d'un bâtiment ou plus simplement à une clôture palissadée.

Un petit groupement de trous de poteau a été reconnu plus au nord, mais ils ne dessinent pas de plan particulier. Ils sont implantés à proximité d'une importante structure excavée dont la fonction reste inconnue.

En plan, ses dimensions sont d'environ 6,50 m pour une largeur de 3 m et pourrait évoquer un pièce

semi-souterraine effondrée, de type fond de cabane, dont la profondeur est de 0,60 m. Cependant, le fond ne présente aucune trace particulière de sol ou d'aménagement. L'hypothèse d'une petite aire d'extraction n'est donc pas non plus à exclure.

Enfin, un fossé de 1,10 m de large a été suivi sur plusieurs dizaines de mètres. Dans la partie haute de l'emprise, il se développe selon un axe sud-ouest / nord-est. Son tracé s'infléchit ensuite vers le nord-ouest avant de finalement disparaître entre deux sondages. Deux coupes ont été réalisées dans chaque tronçon. Le profil du fossé montre des parois obliques et un fond concave. Sa profondeur est comprise entre 0,60 m (au sud) et 0,40 m (au nord). Sa fonction n'est pas certaine, mais il s'agit très probablement d'une délimitation parcellaire dans le cadre d'une occupation agro-pastorale.

La datation de l'ensemble de ces vestiges reste très vague dans la mesure ou aucun élément datant n'a été récolté, si ce n'est un unique éclat de tuile (?) provenant de la partie supérieure du fossé. Cet unique élément laisse simplement supposer que nous sommes en présence de structures historiques, sans plus de précision chronologique.

Devevey Frédéric

Moyen Âge, Époque moderne

BOISSEUIL

Vieux Boisseuil, Route de Poulénat

Le projet de création d'un ensemble pavillonnaire sur la commune de Boisseuil, au lieu-dit le Vieux Boisseuil a motivé la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique sur son emprise totale.

Cette dernière a permis de mettre en évidence une importante occupation couvrant, d'après les données du terrain et les études, une fourchette chronologique allant du XI^e siècle (mise en place du site), au XVIII^e siècle (abandon).

Les structures se répartissent selon deux types d'architectures : un important bâtiment pouvant se rapprocher du type longère, construit sur de solides fondations maçonnées. D'après les données topographiques, ce bâtiment se développerait sur une longueur d'au moins quarante-trois mètres pour une largeur de dix mètres, selon un axe nord-sud. Ces dimensions importantes présentent donc un caractère inédit pour notre secteur d'étude et pour la Haute Vienne médiévale dans son ensemble. L'espace intérieur est

délimité par des murs de refend qui délimitent au moins trois pièces.

L'une d'elles, livre un pavage construit, associé à un niveau de sol en terre battue, ainsi qu'un très probable foyer dont les marques de rubéfaction sont encore clairement visibles au sol. L'ensemble de ce bâtiment est scellé par un niveau de destruction — abandon constitué d'éléments issus manifestement de cloisons en torchis et pans de bois. Le mobilier issu de ce bâtiment semble attribuer sa construction au XIIIe siècle, pour un abandon au cours du XVIIIe siècle. Il va de soi que seule une fouille exhaustive permettra d'affiner cette chronologie et de déterminer d'éventuelles phases distinctes d'occupation.

Le second type d'architecture concerne des constructions sur poteaux (et sablières ?) qui se répartissent essentiellement à l'est du bâtiment principal. Elles se développent sur une distance d'au moins quatre-vingt-dix mètres. Une concentration particulièrement forte de structures est visible sur tout

le quart sud de l'emprise, bien que des vestiges soient présents sur l'ensemble de la parcelle, mais de façon moins soutenue dans la partie nord. Des groupements de trous de poteau révèlent donc la présence de constructions qui pourraient être interprétées comme des constructions annexes : granges, greniers, remises etc.

Plusieurs silos ont été également identifiés à la périphérie du bâtiment principal. L'un d'entre eux, partiellement fouillé, livre un ensemble de céramiques culinaires, associé à une longue pointe en fer (lame d'épée?) et une probable pointe de flèche (ou carreau d'arbalète?) à douille emmanchée.

Enfin, le tracé d'un important aqueduc a été reconnu selon une diagonale nord-ouest / sud-est qui traverse la totalité de l'emprise du diagnostic. Un sondage profond a permis de repérer le conduit à une profondeur comprise entre 2,60 m et 2,80 m. D'après les observations réalisées depuis le haut de la tranchée, il s'agirait d'un canal maçonné constitué de deux murs

parallèles, scellés par de lourdes dalles en granite. La datation de cet important ouvrage hydraulique n'est pas encore connue. La chronologie relative indique cependant qu'une fosse médiévale a été coupée par le creusement de la tranchée de l'aqueduc.

La présence de puits, voire de structure souterraine ou de cave n'est pas à exclure.

Ce diagnostic archéologique s'avère donc positif et révèle la présence d'un domaine agricole médiéval inédit et complet, constitué d'une vaste habitation interprétée à ce jour comme longère, associée à plusieurs bâtiments agricoles dont la fonction précise sera à déterminer à l'occasion d'une future fouille archéologique préventive. En effet, des travaux de terrassements conduiraient à la destruction de ce site en raison de la faible profondeur d'enfouissement des vestiges (entre trente et cinquante centimètres).

Devevey Frédéric

Néolithique

BUSSIERE-GALANT Le Pinsaud

Suite à la campagne de 2021, deux grands niveaux d'information sont d'ores et déjà à souligner. D'une part, la présence de la fosse de calage (Structure n°1) pressentie depuis le premier sondage est totalement validée ; sa géométrie à l'ouverture est désormais connue et sa structure empierrée apparaît en partie conservée. D'autre part, une nouvelle structure prenant la forme d'un fossé est apparue au nord-est du sondage (Structure n°2), en lien très probable (la jonction stratigraphique reste à étudier) avec la structure de calage (structure n°1). Les limites supérieures de la fosse de calage (structure n°1) sont désormais établies. dimensions sont de 3,36 mètres de long et 1,70 mètre de large. Sa forme est quasi ovalaire avec un appendice à son extrémité est (forme à confirmer car cette zone est située à la jonction avec la structure n° 2 dont l'exploration n'est pas achevée). Les caractéristiques de la fosse sont en adéquation avec l'estimation d'un menhir de grande dimension, à la mesure d'un monolithe initial de 5,40 mètres de long minimum. Lors du premier sondage en 2016, il avait été observé que la fosse de calage était creusée au dépend des US n°4 et 5, ce qui a bien été confirmé lors de la reprise des recherches en 2021. La grande difficulté de lecture du terrain et notamment des limites de la fosse s'explique en grande partie par le fait que la fosse a été très vite rebouchée avec le fruit du creusement (US n° 4 et 5). Ses limites sont cependant apparues grâce à deux éléments, d'une part des différences d'induration et d'autre part la troncature d'un sol polygonal naturel présent sur le toit de l'US n°4. L'US n°6 correspond au comblement supérieur de la fosse, et se superpose à une nouvelle US découverte en 2021 : l'US n°8. L'exploration a fait apparaître sur les bords de la fosse plusieurs blocs de grande taille compris comme des pierres de calage. Ces pierres ne semblent pas avoir été déplacées au moment de la chute du monolithe. Par conséquent, contrairement à ce que nous envisagions lors du premier sondage, la chute du monolithe n'a pas complètement remobilisé la structure empierrée du calage ; on peut même dire qu'une partie de celle-ci est bien conservée. Cette répartition spatiale permet dès lors d'envisager l'emplacement vide au centre de la fosse comme l'endroit d'implantation initial du menhir.

À l'intérieur de la fosse, deux grandes pierres de calage (peut-être trois ?) montrent un possible raccord. Si à terme ce raccord était confirmé, il faudrait alors expliquer la présence d'un monolithe cassé de plus de 160 cm de long dans la fosse de calage. L'hypothèse d'un monolithe en réemploi serait alors posée.

La fouille en 2021 s'est arrêtée au niveau de l'U.S n°8, cette dernière a néanmoins commencé à être explorée dans certains secteurs. Son homogénéité et son induration laissent penser à une couche préparatoire à l'assise du menhir ; cette hypothèse devra être confirmée au moment de la reprise des travaux.

Des éléments de compréhension de la chute du bloc sont à mettre au crédit des résultats de 2021.

D'une part avec la présence le long de la fosse de calage de travaux d'affouillement d'époque historique (percussion métallique très probable sur une pierre de calage), d'autre part avec le repérage d'un labour croisé au sud-ouest de la structure de calage. Ces deux éléments viennent clairement mordre sur la fosse et sont de nature à avoir déstabilisé le menhir. Les traces de débitage modernes inscrites sur le monolithe couché appartiendraient au même horizon chronologique.

Autre découverte à mettre au crédit de la campagne 2021 concerne la structure n°2. À l'aide d'un semis de cailloutis, de la présence/absence du sol polygonal (moins visible que le long de la fosse de calage cependant) et de quatre nouvelles US de comblement (US 9 à 12), on arrive à définir un creusement de forme longiligne, prenant la direction du nord-est et large à son maximum d'environ 120 cm. L'interprétation la plus probable est celle d'un fossé dont l'amorce du creusement est formellement identifiée dans 3 coupes stratigraphiques. Cependant, il faut bien reconnaître que ce rapport ne traduit qu'une ébauche de reconnaissance de la géométrie de ce creusement, en rien un résultat définitif. Les limites de ce fossé sont encore incertaines, d'ailleurs, il n'est pas inenvisageable que cette structure renvoie en réalité à un fossé double. On ne peut que constater que cette structure n°2 est pour l'instant mal comprise, à la fois dans la reconnaissance de ses limites et dans sa chronologie avec la structure n°1 : lui est-elle synchrone, postérieure ou antérieure ? Ajoutons également que trois nouvelles structures (n°4, 5 et 6) viennent compléter les découvertes de cette année. Elles demandent davantage d'investigation, mais on peut d'ores et déjà souligner l'alignement constitué par l'emplacement supposé du menhir dans sa fosse et les structures n°4 et 6, voir la n°5. La suite des opérations devra s'attacher à comprendre ce dispositif : s'agit-il de



Fosse de calage, vue depuis le nord-ouest (cl. R. Jallot)

structures liées à l'érection du menhir (matage...) ou de structures en lien avec le fonctionnement du site ?

Le mobilier archéologique est très pauvre. Surtout observé dans la fosse de calage, il est représenté par 24 éléments lithiques de macrooutillage. Certains outils pourraient avoir servi au travail du bois ; cependant, cette hypothèse demande à être confirmée. Cet outillage lithique vient néanmoins consolider l'hypothèse d'une datation pré ou protohistorique du site. Si le manque d'éléments datant reste le point faible de l'opération, la présence de toutes ces structures annexes à la fosse de calage (structure n° 4 (fosse ?), structures n°5 et 6 (trous de poteaux?) et structure n°2 (fossé en lien avec le menhir ?)) sont comprises comme autant de chances pour, à terme, mieux appréhender la fonction et la datation du site. Les sites à pierres dressées qui réunissent autant de structures annexes ne sont pas si nombreux.

Mens Emmanuel et Jallot Rosalie

Moyen Âge

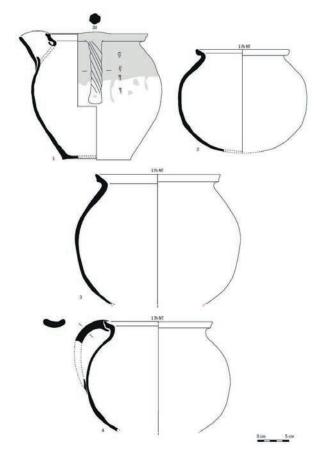
CHALUS Centre-Bourg

L'intervention réalisée aux abords du château de Chalus-Maulmont avait pour origine le réaménagement des réseaux de surface, humides et secs. Elle vient en complément d'une opération préalablement réalisée en 2012 (Montigny 2012) permettant d'affiner les connaissances historique et archéologique sur l'édifice classé aux Monuments Historiques.

Le diagnostic a eu lieu en deux phases distinctes. Au cours de cette période 12 sondages ont été ouverts sur une surface de 2 809 m² - rues Gourdon, Richard Cœur de Lion et Côte du Moulin - afin de vérifier la présence d'occupations anciennes.

L'opération de diagnostic a permis de mettre en évidence des traces éparses d'occupations, les nombreux remaniements du bâti et de la voierie ayant fortement endommagé et arasé les niveaux archéologiques. Quelques traces d'occupation subsistent et si l'essentiel des niveaux de remblai est composé de matériaux de démolition récents quelques structures en creux sont conservées ainsi que des niveaux de sol et de circulation.

Trois sondages retiennent l'attention à l'issue de cette opération.



Céramiques médiévales du fossé (B. Véquaud)

Le sondage 4 a livré des éléments de maçonnerie associés à un sol construit couvert d'un remblai contemporain daté grâce à la présence de tessons de porcelaine.

Les sondages 10 et 11 ont, eux, livré une structure qui a pu être identifiée comme un fossé. Celui-ci est peu profond et largement évasé en surface avec une orientation (nord-sud) et son mobilier céramique date de la seconde moitié du XIVes. Ceci en fait une structure contemporaine du château de Châlus Maulmont, probablement liée à l'occupation de ce dernier.

Les autres sondages n'ont pas livré d'éléments archéologiques pertinents.

On remarque que les zones les mieux préservées sont celles à proximité immédiate du château de Maulmont et qui n'ont jamais été concernées par les aménagements de voirie et de la place formée par la rue Gourdon. La topographie générale du site et les dynamiques d'érosion qui en découlent s'accorde avec les observations de terrain. L'érosion de la partie sommitale de l'emprise est importante, tandis que les déclivités, fortement prononcées, sont comblées par d'important niveaux de remblais. Le diagnostic permet donc de faire un état des lieux de la conservation des structures mais ne permet pas pour autant de répondre aux problématiques de l'occupation médiévale autour du château.

Teillon Jonathan

Antiquité,
Moyen Âge

CHALUS
Lageyrat

La commune de Lageyrat se situe en Haute-Vienne (87) à environ 3 km au nord-ouest de Châlus, commune connue pour ses deux châteaux : Maulmont à l'origine de la ville basse et Chabrol situé sur un promontoire rocheux où serait mort Richard Cœur de Lion.

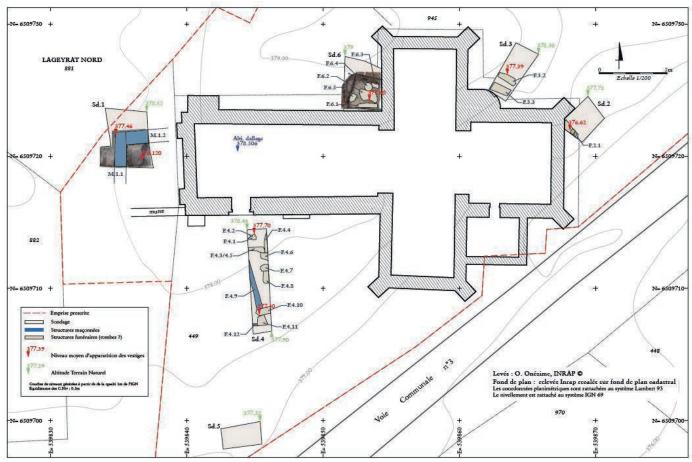
L'opération archéologique portait sur l'église de Lageyrat qui daterait en partie du XIe siècle. Reconstruite à la fin du XVe siècle, elle fut ruinée par les guerres de religions. Bien que distante de six kilomètres du bourg, l'église Saint-Étienne de Lageyrat, constituait l'église paroissiale de Châlus bas jusqu'à la Révolution. Son cimetière conserve des pierres tombales en granite sculpté des XIe et XVe siècles, dont l'une est dénommée tombeau de Sainte Quitterie. Propriété de la commune de Châlus, elle est inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis le 17 juin 1975.

Six sondages ont pu être ouverts : deux en avant du collatéral sud, un en avant du mur pignon occidental, un au chevet et enfin deux au nord de l'édifice ; les six sondages s'étant révélés positifs.

L'environnement topographique et archéologique de l'édifice semblait propice à une installation précoce. Cette hypothèse s'est révélée exacte.

En effet, hormis la présence d'inhumations avérées dans les sondages 1 et 6, des fosses, dont les formes pourraient s'apparenter également à des inhumations, ont pu être mises au jour dans les sondages 2, 3 et 5. Leur datation n'est pas précise et seule la sépulture d'un enfant a permis de l'attribuer à la fin du haut Moyen Âge. Les autres sépultures paraissent plus récentes si l'on en juge par leur état sanitaire. Cette découverte autour d'une église n'est cependant pas une surprise.

À l'inverse, la présence d'une construction en avant du pignon est plus singulière. L'abandon de cette dernière correspond à la fin de la guerre de Cents ans. Un lien existe certainement entre ces deux observations. S'agissait-il d'une construction défensive ou d'une simple cave ? Est-elle en relation directe avec l'église ? Est-elle synchrone de celle-ci ? Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre sans investigations complémentaires mais sa présence mérite interrogation.



Plan des sondages (O. Onézime)

Autre point important, l'existence de tranchées (drainage ? récupération ?) larges d'environ 0,60 m et comportant des moellons équarris et de la céramique gallo-romaine atteste de la présence d'une construction de cette période à la place ou très près de l'édifice actuel. Comme précédemment, seules une étude plus approfondie permettrait d'éclaircir le type et la fonction d'une éventuelle construction (villa ? mausolée ? fanum ? etc.).

De plus, l'observation rapide du bâti a montré que l'édifice actuel avait connu de nombreuses phases de construction et reconstruction. L'élévation du transept reprend d'ailleurs de nombreux réemplois dont des fûts

de colonnettes ; élément architectural peu réemployé habituellement. Leur simple présence suggère l'existence d'un bâtiment à la fonction particulière. S'agit-il d'une construction antérieure à l'église ou limitrophe seulement de celle-ci et détruite lors d'une phase de construction du transept ?

Enfin, la céramique mise au jour complétant les observations *in situ*, a permis d'assurer une présence anthropique dès le l^{er} s., à l'époque carolingienne, et bien sûr au Moyen Âge classique jusqu'à l'abandon d'un bâtiment (sondage 1).

Guillin Sylvain

Époque moderne CHAMPSAC

Le Petit Clos

Le secteur à diagnostiquer se situe à 1,2 km au nord du centre de Champsac (87). La parcelle concernée se trouve en bordure occidentale de la RD 66 qui relie Champsac à Gorre.

L'intervention fait suite au projet de construction d'un bâtiment à usage industriel. L'opération s'est déroulée entre le 3 et le 5 août 2021. La zone à sonder, d'une surface de plus de 12 090 m² forme globalement un carré d'environ 140 m de côté.

Quatorze sondages ont été réalisés. Ils ont permis d'ouvrir une surface cumulée de 958 m². Le ratio entre la surface ouverte et la surface totale accessible (10 000 m²) s'est établi à 9,5 % environ. Excepté un fossé parcellaire du début de l'époque moderne (XVe-XVIe siècle.), aucune occupation ancienne caractérisée n'a pu être mise en évidence.

Sandoz Gérard

CHERONNAC – SAINT-MATHIEU Forge du Buisson

Le diagnostic se situe au lieu-dit le Buisson, au sud de la commune de Chéronnac (87), dans le parc régional Périgord Limousin. Il se déroule plus précisément sur le site d'une forge, aujourd'hui disparue, établie en rive droite de la rivière Tardoire, dont sont conservés : la maison de maître, des granges, mais aussi tout le système hydraulique : deux seuils, les canaux et les vannes associées.

Notre intervention fait suite à la volonté du SYMBA (Syndicat d'aménagement du Bandiat et Tardoire) de réaliser des travaux sur les aménagements hydrauliques de la forge dans le cadre de la restauration de la continuité écologique. Dans le projet les seuils seront dérasés, les rives pourront être réaménagées et l'espace ouvert dans la partie nord-est du site servira de zone de passage pour les engins. Ainsi le Service régional de l'archéologie décide la prescription d'un diagnostic en vue de caractériser la forge et d'identifier une occupation plus ancienne.

Pour ce faire, le diagnostic se décompose en deux phases : prospection pédestre et sondages mécaniques. La prospection pédestre, en amont et en aval de la forge, sur les abords et dans le lit de la Tardoire sert à reconnaître des aménagements sur la rivière. Nous avons remonté la rivière jusqu'au moulin de la Razide et redescendu son cours jusqu'au moulin de Puybonland. Le mauvais entretien des rives de la Tardoire et de la forêt à proximité ne facilite pas la progression. Seule une pile liée à l'ancien seuil du moulin de Puybonland a été identifiée sur la rive gauche de la rivière.

Trois sondages mécaniques ouverts dans la partie nord-est du site, dans une zone de prairie, ont livré peu d'éléments archéologiques (rares fragments de terre cuite) dont un à l'aplomb du seuil au nord. Le sondage 1 montre le rehaussement du seuil nord à une période récente. Le sondage 2 marque la limite d'extension au



Détail de la sédimentation observée dans le sondage 3 (cl. K. Lagorsse)

nord du niveau d'eau. Ce grand espace aujourd'hui en prairie correspond au bassin de stockage de l'eau en amont des seuils permettant d'assurer un débit suffisant au fonctionnement de la forge. Ce bassin, ou réservoir, est aujourd'hui totalement comblé. La séquence sédimentaire mise en évidence dans les sondages nous livre le mécanisme du dépôt des sédiments apportés par la Tardoire. Son débit est assez constant dans le temps et très rapide en temps de crue. Les besoins en force hydraulique de la forge demandent un entretien constant de tout le système et donc du réservoir. Ainsi la sédimentation vue se rapporte à une période récente suite à la mise à l'arrêt de l'activité observée de la forge, elle documente l'abandon du site.

Le rocher cristallin dans lequel s'écoule la rivière Tardoire a été observé dans les sondages 1 et 2 à des profondeurs variant entre 0,30 m et 1,50 m. La remontée de la nappe d'eau dans le sondage 3 ne permet pas d'atteindre le socle granitique.

Lagorsse Katia

COUZEIX Place du 8 mai 1945

Le diagnostic archéologique place du 8 mai 1945 à Couzeix se situe dans le centre-ville à la limite du bourg médiéval.

Le sondage ouvert au sein de la zone prescrite place du 8 mai 1945 a mis au jour un niveau de dallage en blocs de granit qui repose sur le substrat géologique. Ce dallage apparaît à la côte de 370,88 m NGF, soit 0,50 m sous le niveau de la place actuelle. L'absence de matériel archéologique associé à ce niveau rend difficile sa datation, époque contemporaine voire moderne, ainsi que son interprétation.

Le substrat, également, a été découvert à la même altitude et vu sur toute la longueur du sondage. Il suit une très légère pente N/S.

Lagorsse Katia

Protohistoire,

Moyen Âge

ISLE Route de Balézy – Parpayat

Le diagnostic archéologique mené route de Balézy au lieu-dit Parpayat sur la commune d'Isle couvre près de 4 ha de terre exploitée en prairie. Les parcelles concernées sont nichées au sein d'un vallon d'un petit ruisseau affluent de la Vienne. Le versant nord sur lequel est projeté un nouveau lotissement est marqué par une forte pente de 13 % en moyenne. L'emprise est délimitée au sud par le ruisseau, à l'est par la route de Balézy, à l'ouest par une haie et au nord par une clôture légère. Le sous-sol est identifié sur la carte géologique comme appartenant au domaine des roches métamorphiques de type gneiss. D'une manière générale le substrat rocheux a été atteint sur la partie haute des parcelles, située au nord de l'emprise. Au-delà de l'emprise au nord, débute un plateau assez vaste doucement ondulé encore dévolue à l'exploitation agricole.

Le grand nombre de fossés mis au jour, 126 tronçons ajoutés aux quelques drains contemporains témoignent probablement d'une longue vocation agraire des terrains et de problèmes récurrents de drainage. En prenant en compte les orientations privilégiées des fossés, l'emprise a été divisée en trois secteurs. À l'est, un petit ensemble de fossés dessine un réseau parcellaire de taille moyenne (20 m) et cohérent avec la topographie. Au centre, la densité des fossés augmente surtout au sud d'un talus qui marque un point d'inflexion de la pente. Ils suivent une orientation privilégiée nord-est/ sud-ouest et sont espacés de 7 à 10 m. À l'ouest la densité est encore plus forte, les fossés sont également très proches et orientés majoritairement sud-est/ nord-ouest. À côté de petits fossés parcellaires peu profonds et aux comblements limono-sableux brun clair probablement assez récents, certains fossés présentaient des caractéristiques bien différentes : un sédiment gris foncé, contenant parfois un peu de charbons de bois et une largeur conséquente, entre 1,20 et 1,80 m. Ces fossés ont été sondés pour une grande part. Ils présentent une profondeur conservée comprise entre 0.60 et 0.80 m et un profil aux bords évasés et au fond plat ou légèrement convexe.

Les comblements sont relativement homogènes composés de sédiment limoneux à sableux brun, par endroit riche en éléments arrachés au substrat. On ne compte pas de niveau de rejets d'activités anthropiques. Pour quelques-uns, des aménagements latéraux, de type trous de poteau sont supposés (F2609, F2612, F2621) ou avérés (F3010, F4201).

Les orientations des fossés suivant des axes pérennes nous incitent à voir une démarche liée au drainage et au recueil des eaux de ruissellement dévalant le versant. Cette fonction expliquerait cette organisation des fossés en « arête de poisson » que l'on retrouve bien développée à l'ouest et au centre de l'emprise. La mise en place de ce système fossoyé n'est pas datée mais pourrait débuter à la Protohistoire, et il est très probable qu'elle ait été progressive ou réactualisée à différentes périodes jusqu'à une date assez récente.

En effet, le mobilier recueilli sur l'emprise appartient à deux grandes aires chrono-culturelles : la Protohistoire d'une manière large et l'époque médiévale. Le mobilier attribué à la Protohistoire (31 restes) est issu de trois faits dont une grande dépression partiellement délimitée (F2801), une petite fosse (F2703) et le fossé F3010 où les tessons de céramique protohistoriques sont associés à deux fragments de TCA. L'absence de forme caractéristique ne permet pas d'avancer une datation plus précise. L'association de ces quelques éléments de mobilier à des faits avérés constitue bien un indice d'occupation mais épars et non organisé, probablement lié à un site qui serait situé plus au nord. Pour la période médiévale, les neuf tessons recueillis s'échelonnent entre le haut Moyen Âge au XVe siècle. Ainsi, la céramique rassemblée dans les fossés indique une fourchette chronologique comprise entre le XIIIe et le XIVe siècle. Tandis que le mobilier retrouvé dans les colluvions pourrait appartenir au haut Moyen Âge (Tr38) ou au XVe siècle (Tr25).

Roncier Catherine

Période récente

JAVERDAT Les Granges Laplaud

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Javerdat au lieu-dit « Les Granges - Laplaud » (Section C, parcelles 1596 et 1601) le 2 juin 2021.

Réalisé sur deux parcelles contiguës, il cumule un total de 1050 m². Deux tranchées ont été ouvertes couvrant une surface d'un peu plus de 140 m², soit environ 13 % de la surface prescrite. Chacune des

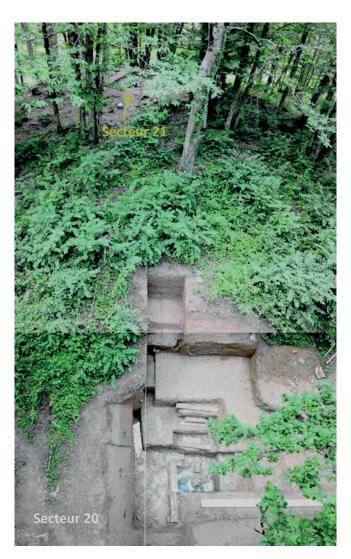
deux tranchées a livré une structure. Il s'agit de deux creusements linéaires interprétés comme des aménagements agricoles modernes à contemporains (présence de fragments de tuiles mécaniques non prélevés).

Kirschenbilder Benoît

LA PORCHERIE Châteauvieux

2021 constitue la deuxième campagne du programme trisannuel engagé en 2020, après les campagnes préliminaires de 2018 et 2019. Elle devait abonder les questionnements initiés l'an passé (voir BSR 2020, 419-421) relatifs à la formation et l'évolution d'un site castral précoce caractérisé par la présence d'une motte, les premières opérations de terrain ayant démontré la pertinence d'une approche archéologique du site de Châteauvieux.

L'opération de terrain s'est organisée autour de l'exploration de zones dont la fouille était engagée lors des campagnes précédentes et vers un secteur inédit. Au rang des premières a été poursuivie la reconnaissance des abords du vaste bâtiment maçonné identifié comme aula situé aux abords de la motte confirmant que cet édifice (bât. I), loin d'être isolé, constituait l'épicentre d'un dispositif associant plusieurs autres constructions. C'est le cas d'un second bâtiment accolé à l'édifice principal contre



Montage photographique du secteur 21(zone du fossé) (cl. P.Conte)

son mur gouttereau nord (S.4, bât. II). Bâtie avec des murs moins épais, cette construction d'environ 47 m² (hors œuvre) possède un accès unique, donnant, comme le bâtiment principal, vers la motte située à une vingtaine de mètres au nord-est. La poursuite de la fouille (qui n'a que partiellement atteint les niveaux d'occupation sous une épaisse couche de destruction) devra permettre de préciser la fonction de cette annexe au bâtiment majeur du secteur. Du côté du pignon sud du bâtiment principal, c'est une seconde annexe qui a été révélée par la fouille. Sa présence, associée à des sols conservés où le mobilier paraît contemporain de la séquence d'occupation interne du bâtiment aulique (entre Xe et XIIe s.) forme une nouvelle aire d'activités annexes à ce bâtiment ; elle se distingue toutefois de celle identifiée pour le bâtiment II par une architecture constituée exclusivement d'élévations de terre et de bois dont l'emprise est exceptionnellement conservée sous la forme d'un bâti sur sablières de chêne et châtaigner conservées en place suite à un incendie. Type de construction rarement identifié et étudié dans le contexte régional, l'extension de la fouille de cette zone, qui a par ailleurs livré du mobilier céramique et métallique comparable à celui recueilli sur les sols internes du bâtiment résidentiel, sera étendue l'an prochain.

Le second secteur où la fouille a été poursuivie cette année est celle du fossé de la motte où l'on a repris le début de la coupe transversale initiée en 2020 avec une extension planimétrique du décapage de la couche gorgée d'eau dans son comblement le plus ancien. Outre une petite structure de pierre, qui pourrait correspondre à l'aménagement d'un support à une pièce de bois d'un franchissement du fossé, la fouille a livré un premier assemblage de données carpologiques et palynologiques, un mobilier de bois gorgés d'eau et quelques éléments céramiques. Le contexte, soutenu par une datation ¹⁴C, évoque la période fin IX^e- fin X^e s. et paraît contemporain de la première phase d'occupation du site.

Enfin, la fouille de l'amas rocheux de serpentine situé à une soixantaine de mètres au sud-ouest des bâtiments I et II a fait l'objet d'un complément d'étude géologique. Si les traces de débitage sur ce type de matériau géologique restent discrètes, son exploitation pour la construction – et tout particulièrement pour les fondations du grand bâtiment résidentiel – est bien attestée.

La dernière zone ouverte à la fouille en 2021 est celle de la plateforme sommitale de la motte, jusqu'ici seulement abordée par la reprise opportuniste de la tranchée réalisée au XIX^e siècle qui en atteignait le rebord (BSR, 2018 et 2019). Malgré les contraintes spécifiques à cette partie du site (arbres, superficie étonnamment réduite eu égard à la taille de la motte...),



Sablière carbonisée du secteur 8, annexe au bâtiment maçonné principal (CI.P.Conte)



Eperon de cavalier découvert au sommet de la motte (type XIe s.) (Cl. N.Portet)

deux sondages mitoyens ont pu être engagés ; ils révèlent, à faible profondeur plusieurs types de vestiges conservés parmi lesquels se distinguent des amas pierreux allongés bordés par des pièces de bois carbonisés (évoquant un incendie) et des sols d'occupation sur lesquels le mobilier céramique, bien qu'encore rare, est similaire à celui découvert au sol de l'aula voisine. La présence d'un bâtiment, même si pour l'instant la fouille n'est pas assez étendue pour en préciser le mode de construction et l'architecture, semble donc attestée.

Conte Patrice

LIMOGES 1 impasse Chopin

De par sa localisation dans un secteur archéologique très sensible de la ville de Limoges, le projet de construction d'une résidence a été soumis à une intervention archéologique portant sur une petite surface.

Étant donné la configuration des lieux et la surface restreinte du projet (en surface comme en profondeur),

deux sondages ont été réalisés du 31 janvier au 02 février 2022, par une équipe de l'INRAP.

Une large partie de l'emprise prescrite est occupée par d'anciens bâtiments d'habitations et entrepôts abandonnés depuis plusieurs années.

Les terrassements ont été menés jusqu'à l'apparition du substrat rocheux (gneiss), à une profondeur maximale de 1,70 m.

Les sondages ont livré une succession de couches anthropiques de type remblais, jusqu'à l'apparition du substrat. Ces dernières ne présentent quasiment pas de pendage. La roche en place (gneiss) apparaît entre -1,5 m (sondage 1) et -1,70 m (sondage 2).

Un léger « bruit de fond » gallo-romain a été perçu dans toutes les couches de remblais (quelques terres cuites architecturales roulées et petits tessons de céramique), mais accompagné de mobilier bien plus récent, dont des « cazettes » de fours de porcelaine, quelques briques réfractaires (non marquées) et des tessons de porcelaine.

L'étude des coupes stratigraphiques indique par ailleurs que le terrain a été largement remanié jusqu'au

substrat. Seule une toute petite section du sondage 2 garde la trace d'un lambeau de paléosol non daté.

Le mobilier gallo-romain se trouve donc en position secondaire. Le mobilier contemporain est quant à lui en position de remblai de nivellement de l'ancienne cour intérieure où les sondages ont été implantés.

Aucune structure ou aucun aménagement « en place » n'a été observé, hormis deux anciennes conduites d'eau qui alimentaient les bâtiments désaffectés de nos jours. Bien que située dans un contexte archéologique particulièrement sensible, cette opération s'est donc avérée négative.

Devevey Frédéric

LIMOGES 32 rue du Clos Adrien

Dans le cadre du projet de creusement d'une piscine dans un secteur de Limoges archéologiquement sensible (agglomération antique), un diagnostic archéologique a été réalisé le jeudi 08 juillet 2021 par une équipe de deux archéologues de l'INRAP. Une unique tranchée a pu être implantée sur l'emprise de la future piscine.

Cette dernière n'a livré aucun vestige immobilier concernant d'éventuelles occupations anciennes. Seule une coupe stratigraphique a été réalisée dans

une séquence de remblais anthropiques présents sur une épaisseur de 1,32 m et qui reposent sur le gneiss en place. La présence de quelques rares tessons et fragments de TCA antiques et médiévaux attestent que le terrain a été cependant remanié.

Ce projet de piscine n'aura donc aucun impact sur de potentiels vestiges archéologiques.

Devevey Frédéric

Époque contemporaine

LIMOGES 203-229 avenue des Casseaux

Cette opération archéologique a été réalisée du 5 au 17 avril 2021, au niveau des n°203/229 de l'avenue des Casseaux à Limoges (87), à l'emplacement d'anciens bâtiments industriels qui se sont succédé depuis le second tiers du XXe siècle.

Trente-et-une tranchées ont été effectuées en tenant compte de certaines contraintes liées à la nature du terrain et aux risques de pollution liés aux anciennes activités industrielles. Partant d'une surface prescrite de 44 218,22 m², le pourcentage d'ouverture sur l'emprise prescrite, moins les contraintes, représente 10,14 %.

La configuration topographique du secteur, constituée d'une succession de croupes surplombant la plaine alluviale de la Vienne et marquée par des talwegs (encore visibles sur la carte d'État-Major de

1860), pouvait être un facteur d'implantations humaines anciennes.

Cependant, le secteur a été profondément remanié à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec des constructions parfois successives d'usines ou de bâtiments industriels. L'unique témoin archéologique important, correspond à une importante zone de rejet attribuable à la période industrielle de la fin du XIXe siècle. Il s'agit de rebuts de cuisson et d'éléments de fours issus des usines de porcelaine « Haviland ». La détermination des services et des éléments de ratés de cuisson indique une fourchette chronologique assez courte, couvrant la dernière décennie du XIXe siècle. Ces niveaux, qui représentent manifestement plusieurs centaines de mètres cubes de rebuts, viennent combler un ancien talweg qui était encore visible sur le cadastre de 1865. De ce fait, le talweg a été entièrement comblé

entre les années 1880 et 1898. Enfin, cette opération a permis d'envisager la mise en place d'un partenariat archéologique avec le Musée du Four des Casseaux dont les administrateurs sont spécialisés dans les modes et types de production des porcelaines. Cette association avec l'INRAP devrait permettre de mieux

appréhender et étudier le patrimoine archéologique industriel de la porcelaine, qui a forgé la réputation internationale de la ville de Limoges.

Devevey Frédéric



Planches de jetons abrasifs utilisés pour la finition, avec marque du fabricant, sondage 10 (cl. F. Chevreuse)



Raté de cuisson (cl. F. Chevreuse)

Antiquité

LIMOGES Étude des graffites

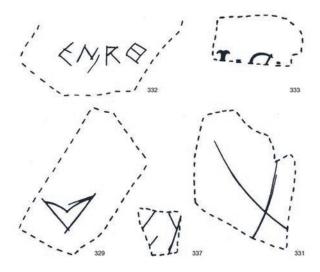
Ce premier volet de recherches, entrepris pour la première fois à Limoges, a d'abord permis de collecter près de 400 graffites, pour la plupart inédits. Ces découvertes soulèvent de nouvelles questions non seulement sur l'écriture et ses différentes pratiques, en fonction des contextes et de la chronologie, mais également sur les contacts entre populations. Particulièrement intéressante sur ce point est la présence éventuelle de signes empruntés à l'alphabet grec (Gra 275b) et aux écritures paléohispaniques (Gra 332) - en particulier à l'écriture ibérique nord-occidentale encore jamais attestée à Limoges ni dans aucune ville aussi éloignée de la péninsule ibérique. Cette piste reste à approfondir et à développer. La recherche et l'étude des 200 graffites restants permettraient de poursuivre ce travail et de compléter ces premières données à disposition.

La présence de caractères ibères, grecs puis latins, invite à envisager des contacts entre populations – et ce dès une période précoce – soit aux alentours des IIe et Ier siècles avant notre ère avec, peut-être, l'emprunt

de caractères ibères pour noter un nom gaulois (?) (cf. Gra 332). Ces inscriptions reflètent la variété graphique et linguistique d'Augustoritum qui a fourni, des graffites en écriture latine, et très probablement aussi en écriture grecque et paléohispanique. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de documents tout à fait exceptionnels, même si leur état fragmentaire et le caractère innovant de ces découvertes invitent à garder la prudence nécessaire avant que d'autres découvertes puissent venir étayer ces premières observations.

À ce titre, il sera primordial de contextualiser le corpus autant que possible, sur les sites dont la documentation archéologique le permettra. Ces recherches permettront de dessiner une évolution chronologique et contextuelle des graffites dans la ville. À cela, nous pourrons ajouter la réalisation d'une carte de répartition de l'écriture sur céramique au sein de la ville grâce à la saisie systématique des coordonnées de chaque site (en Lambert 93).

La poursuite des recherches fournira l'opportunité de compléter la liste des anthroponymes attestés à



Les graffites de la « Villa Vigne-de-Fer »

Limoges tels que Cocillus, Marus, Philippus, Iulia, Catus, Alisa(n)us, Florinus, Quartus, Carianus, Aventinus, Paullinus, Maxumus, etc.

Elle permettra aussi de compléter le répertoire des indications chiffrées (mentions de poids et de volumes, par exemples). Ces indications chiffrées sont souvent retrouvées sur le haut des vases de stockage tels que des pots, des cruches et des amphores. Elles sont un moyen d'aborder les questions liées à la métrologie et à l'organisation de l'économie pendant l'Antiquité.

Le premier volet de recherches a permis la découverte de plusieurs graffites anépigraphes tels qu'un trident, un phallus, deux *hederae*, des étoiles à plusieurs branches, des croix, etc., dont la fonction ou la signification sur céramique demeure encore inconnue. Le deuxième volet devrait aussi compléter ce répertoire.

Enfin, et idéalement, il conviendrait d'étendre ces travaux aux autres inscriptions – sur *instrumentum* et sur enduits peints par exemple – ainsi qu'à l'ensemble des outils liés à l'écriture (*stylus*, règle, encrier, etc.) afin de cerner au mieux la place et la répartition de l'écriture dans la ville.

Florent Guillaume

LIMOGES Le Mas Blanc sud – rue du Moulin

L'emprise de l'opération est située sur un terrain qui s'avérait peu propice à une installation humaine. Il s'agit d'une pente au très fort dénivelé qui surplombe une zone humide (encore de nos jours). Cette dernière correspond à un ancien talweg dans lequel a été aménagé un étang dont les vestiges de la digue sont encore partiellement visibles dans le microrelief.

La partie haute du terrain présente un couvert sédimentaire constitué de limons de plateau bruns qui couvrent le gneiss altéré et plus ou moins fortement délité naturellement. Le versant présente une dynamique typique des phénomènes de bas de pente avec une accumulation importante de colluvions, notamment au niveau des ruptures de pente naturelles. La jonction entre la pente et la zone humide se caractérise par l'apparition de sédiments argilosableux gris à brun-gris marquant la bordure du comblement naturel de l'étang, selon une dynamique lente d'envasement.

Actuellement, cette zone est encore particulièrement humide et la végétation est ponctuellement constituée d'ajoncs au niveau d'une «poche» ou marre qui reste partiellement en eau.

Aucun vestige archéologique ou structure particulière n'a été trouvé, hormis cet ancien étang qui devait sans doute participer au fonctionnement du moulin (abandonné), situé en contrebas de la pente.

Devevey Frédéric

Antiquité, Époque moderne, Époque contemporaine

LIMOGES Rue Mazabraud et rue de l'Hôpital

L'opération de suivi de travaux du renouvellement du réseau d'eau potable menée à Limoges, rues Mazabraud et de l'Hôpital, s'est déroulée en deux temps : le premier du 22 juillet au 20 août 2021 et le second du 11 au 26 juillet 2022.

Elle fait suite à un diagnostic préventif réalisé en février et mars 2020 et à une prospection géophysique (géoradar) menée en juin 2021. La surface ouverte par les travaux ayant fait l'objet du suivi couvre 419 m² au total et a permis la mise au jour de différentes

occupations de l'Antiquité, de l'Époque moderne et de l'Époque contemporaine.

■ L'Antiquité

Les vestiges de cette période sont principalement localisés rue Mazabraud, bien que des indices d'occupation épars aient été mis au jour rue de l'Hôpital également. Rue Mazabraud, ils se répartissent en plusieurs éléments de voirie, des ensembles de maçonnerie dont certains sont associés à des niveaux de sols en béton gallo-romain. Rue de l'Hôpital, les rares vestiges antiques sont apparus perturbés ou réutilisés par les activités anthropiques ultérieures.

Durant les trois premiers siècles de notre ère, la zone du suivi est située au cœur du chef-lieu de la cité des Lémovices, *Augustoritum*. La rue Mazabraud traverse de part en part l'*insula* IV-5 qui touche par son angle nord-est le forum. Cette *insula* est bordée à l'est par le *cardo maximus* C6, à l'ouest par le *cardo* C5, au nord par le *decumanus* DV et au sud par le *decumanus* DIV

Le suivi de travaux a notamment permis d'identifier une petite section du *decumanus* DV, à l'extrémité nord-ouest de la rue Mazabraud, ainsi qu'une partie supérieure du *decumanus* DIV au sud-est de la même rue. Par ailleurs, au moins quatre ensembles bâtis ont pu être identifiés rue Mazabraud, composés de deux à cinq espaces distincts, ainsi qu'un hypothétique mur de terrasse isolé en partie médiane de la rue.

Les quelques éléments de datation récoltés situent la majorité des vestiges et horizons stratigraphiques gallo-romains dans la période du Haut-Empire, témoignant d'une activité humaine dense et continue dans ce quartier urbain en plein cœur du chef-lieu de la cité des Lémovices. L'insula IV-5 semble pour autant ne pas avoir connu les mêmes bouleversements architecturaux que d'autres insulae toutes proches, plus ou moins réaménagées à partir du ler siècle pour faire place à des équipements publics ou privés monumentaux, installés sur de vastes terrasses artificielles. Au contraire, l'insula IV-5 n'a connu qu'assez tardivement des phases de démolition et de récupération de ses bâtiments (du moins sur sa moitié



Rue Mazabraud, structure 165, parement ouest (cl. Eveha)

sud-ouest), dont il est clair qu'ils étaient construits de manière étagée le long du *cardo* C5, afin de corriger le pendage du terrain.

■ L'Époque moderne

L'occupation moderne se focalise presque uniquement rue de l'Hôpital, dans la moitié nord-ouest de celle-ci. Elle se signale pour l'essentiel par la présence de maçonneries et horizons stratigraphiques qui se rattachent très probablement à l'ancien couvent des Récollets de Sainte-Valérie, bien identifié sur les plans anciens. Sur ce sujet précis, le suivi de travaux n'a pas apporté d'information inédite par rapport aux observations effectuées lors du diagnostic préventif, si ce n'est l'existence d'un sol associé au mur gouttereau nord-ouest potentiellement contemporain de celui-ci.

Rue Mazabraud, une portion de voirie associée à un fossé témoigne de l'existence de l'ancien « Chemin du Clos Chaudron », dont les quelques éléments de datation récoltés orientent sa datation vers la fin de l'Époque moderne voire l'Époque contemporaine. La comparaison des plans anciens indique une largeur relative fluctuante de ce « chemin » selon les périodes, ce qui trouve un écho dans la stratigraphie associée, avec une phase ancienne plus étroite, avant un élargissement important au début de l'Époque contemporaine. Cet ancien axe a par la suite été progressivement démembré entre les rues Mazabraud et de l'Hôpital et ne subsiste aujourd'hui que sur sa portion méridionale sous le nom de rue Édouard Herriot.

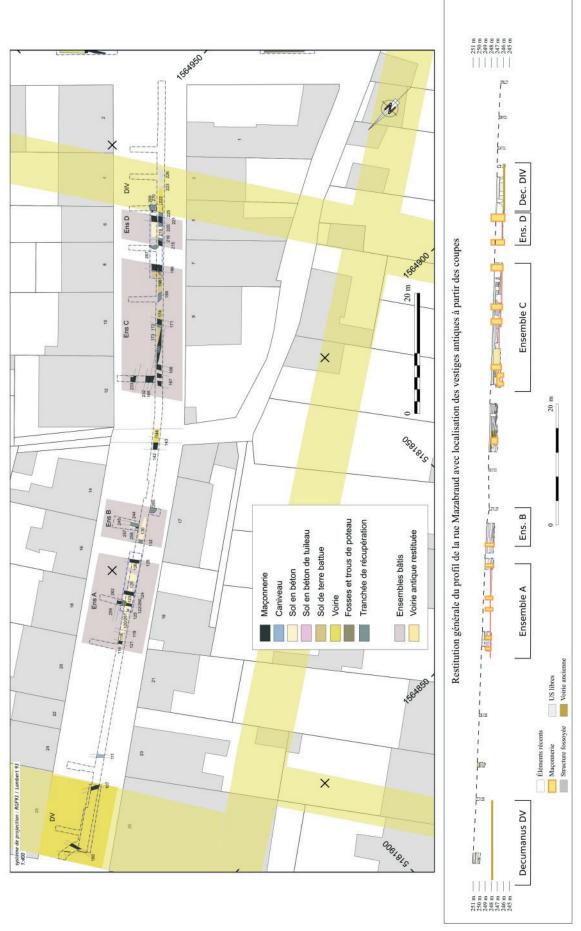
■ L'Époque contemporaine

Un édifice, a priori civil, a été mis en évidence en partie médiane de la rue de l'Hôpital, comme en témoignent au moins deux maçonneries perpendiculaires. La localisation et l'orientation des murs coïncide particulièrement avec un bâtiment figuré sur le plan Grignard de 1851 mais absent du cadastre napoléonien de 1812.

On doit également souligner la forte densité de caniveaux ou égouts traversés en plusieurs endroits de la rue de l'Hôpital, mais plus particulièrement dans sa partie médiane. Aménagés aux époques moderne ou contemporaine, ils suivent globalement le pendage de la rue actuelle et forment un réseau ponctuellement dense, notamment en partie centrale de la rue. Ceci est vraisemblablement corrélé aux premiers aménagements urbains justement localisés dans cette zone de la rue de l'Hôpital au XIXe siècle comme en témoignent le cadastre ancien de 1812 ou le plan Grignard de 1851. Un autre caniveau moderne ou contemporain a été identifié rue Mazabraud, mais il est apparu isolé.

Rue Mazabraud, les horizons stratigraphiques d'époque contemporaine sont bien présents, mais sont exclusivement associés à des remblais de terrassements en lien avec le percement de la rue et l'urbanisation du quartier au début du XX^e siècle.

Dumas-Lattaque Pierre et Lachaud Jérôme



Plan de synthèse des vestiges antiques et profil général des données archéologiques de la rue Mazabraud (J. Lachaud et A. Sartou, Eveha, 2023)

LIMOGES Rue du Pont Saint-Martial

Dans le cadre de la refonte des réseaux urbains, une double opération de diagnostic a été réalisée. La première phase correspond à une opération de prospection géoradar sur la longueur totale de la rue du Pont Saint-Martial, qui a ensuite été complétée par un diagnostic à la pelle mécanique. L'apport des données géoradar s'est avéré particulièrement utile afin d'implanter les sondages du diagnostic, notamment en ce qui concerne la présence et l'organisation de plusieurs maçonneries mais également de réseaux et conduites installées sous la rue.

L'implantation des sondages a été dictée par la présence de nombreux réseaux qui dans un premier temps ont été détectés par le géoradar, puis marqués au sol à l'aide des plans des DICT.

Un total de 12 sondages a été réalisé. Ils ont été numérotés de Sd.1 à Sd.13. En effet, le sondage Sd.12, qui aurait dû être réalisé dans l'impasse des teinturiers a été finalement abandonné en raison de la trop grande densité de réseaux, associée à l'étroitesse de cette dernière.

L'objectif était cependant d'approcher au plus près les potentiels vestiges connus par les découvertes anciennes, mais aussi de déterminer le potentiel archéologique réel par comparaison avec les interprétations du géoradar, notamment dans la partie basse de la rue. Les sondages 1 à 4 ont ciblé un secteur où de riches vestiges ont été mis au jour durant les années 1970 à 1980. Les sondages 2 et 3 ont été implantés au cœur de l'emplacement reporté sur le SIG de la *domus* des Nones de Mars. Ces quatre sondages représentent le tiers nord de la rue. Sur les deux autres tiers, les sondages devaient nous renseigner sur le potentiel archéologique de cette partie de la rue, sachant que le géoradar n'avait pas livré d'écho pouvant faire penser à des maçonneries.

Les résultats sont en demi-teinte. En effet, seule la partie haute de la rue, au niveau du sondage 1 livre des vestiges gallo-romains bien caractérisés et identifiés. Dans ce sondage, les vestiges antiques, bien que sévèrement perturbés par des conduites modernes, apparaissent à une profondeur de 0,60 m et livrent un séquence stratigraphique riche, au sein de laquelle un mur maçonné est associé à divers niveaux construits, d'occupation et de remblais, clairement associés à la présence d'aménagements balnéaires successifs de

type hypocauste. Ces derniers pourraient appartenir à l'extension septentrionale de la *domus* des Nones de Mars.

Le sondage 2 ne livre qu'une couche de remblai antique à -0,60 m de profondeur, fortement remaniée par les conduites. L'aspect horizontal de son niveau d'apparition pourrait correspondre à un aménagement de terrasse.

Grâce au traitement conjoint des données issues du terrain et du géoradar, il semble acquis que des anomalies linéaires (maçonneries antiques ?) sont présentes sous les conduites modernes observées dans les sondages 1 et 2. Elles ne pourront être atteinte qu'à l'issue de la neutralisation et du démontage de certaines grosses conduites.

Le sondage 3 présente les mêmes éléments, mais avec une couche antique (ou du moins possédant quelques marqueurs chronologiques), très peu épaisse. Le reste des sondages n'a livré aucun indice de présence de vestiges ou indices archéologiques liés à l'Antiquité.

L'observation des coupes de ces sondages indique que le gneiss, plus ou moins remanié, est recouvert par des apports de matériaux modernes, d'une épaisseur comprise entre 0,60 m et 0,90 m, dans lesquels des réseaux sont implantés.

Enfin, les sondages 8, 11 et 13 révèlent la présence de conduits souterrains, creusés dans le gneiss et recouverts par une épaisse couche de remblais modernes. Dans le sondage 8, il s'agit d'un collecteur d'eau usée semi-maçonné, avec une voûte en plein cintre qui suit la pente de la route. Son accès se faisait par un puits maçonné. Ses caractéristiques techniques le rattachent clairement aux XIX^e – XX^e siècles.

Le sondage 11 laisse également apparaître un conduit souterrain, dont un accès a été fortuitement trouvé lors du creusement du sondage. Le conduit est plus étroit, creusé dans le gneiss et non maçonné. Il pourrait s'agir d'un aqueduc dont la datation et le tracé exact restent à déterminer.

Enfin, le fond du sondage 13 laisse apparaitre sous une épaisse couche de remblais moderne, de très grosses dalles en granit qui couvrent manifestement un conduit souterrain.

Devevey Frédéric

ORADOUR-SUR-GLANE Chemin du ruisseau

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique dont les principales découvertes remontent au XIX° s. Le secteur concerné par l'opération était susceptible de recéler des vestiges antiques et plus particulièrement de l'habitat et une zone funéraire. À ce jour, ces vestiges ne sont pas localisés précisément. Six tranchées ont été pratiquées jusqu'à l'apparition du substrat (altérite à matrice

argileuse). Dans la totalité des sondages, le terrain naturel apparaît à une profondeur d'environ 0,25 m, directement sous le niveau de terre végétale. Aucun indice ni vestige d'ordre archéologiques n'ont été observés, hormis trois petits drains vraisemblablement modernes ou contemporains.

Devevey Frédéric

Moyen Âge

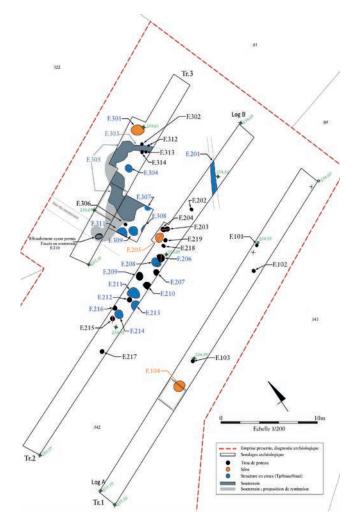
ORADOUR-SUR-GLANE Le Repaire – route du Pré Neuf

La région Limousin et la partie non sédimentaire du Périgord conservent encore de nombreux exemples de sites ruraux de la période médiévale, associés à des cavités anthropiques. Cette diversité a conduit les chercheurs du XIX^e et du début du XX^e siècle à émettre, comme ce fut le cas également sur le reste du territoire, de nombreuses hypothèses sur la fonction de ces structures.

L'opération de diagnostic archéologique qui s'est déroulée à Oradour-sur-Glane, au lieu-dit « Le Repaire », route du Pré Neuf, parcelle AX 342, a permis la mise au jour d'un site rural médiéval constitué d'un bâtiment sur trous de poteau, ceinturé de fosses et de silos. La présence d'un souterrain, en partie conservé, apporte un élément supplémentaire sur la connaissance de ce type de structure. Le site, bien conservé et bien lisible dans les altérites granitiques (arène sableuse), apparaît à une profondeur de 0,30 m. Ce dernier est à mettre en relation avec une occupation rurale médiévale située à environ 200 m à l'ouest, identifiée lors d'un diagnostic réalisé en décembre 2020 (Cf. C. Roncier *in* BSR 2020 p. 415) puis fouillée en 2021 (Cf. B. Kirchenbilder, ce volume).

Nous sommes donc en présence d'un vaste ensemble archéologique daté des VIIIe - XIe siècles par l'étude des restes céramiques et datation radiocarbone sur charbon. Une occupation plus ponctuelle attribuée au XIVe siècle n'est pas à exclure. La fouille de ce site inédit apportera de nouveaux éléments pour l'étude de la typologie architecturale des habitats ruraux de la première partie du Moyen Âge en Limousin.

Devevey Frédéric



Plan détaillé des structures du Moyen Âge

ORADOUR-SUR-GLANE Rue du Puits - Le Repaire

La fouille archéologique réalisée sur une partie de la parcelle BD 281, située rue du Puits en bordure du hameau du Repaire sur le commune d'Oradour-sur-Glane (87), s'est déroulée du 26 juillet au 29 octobre 2021. Cette prescription faisait suite au diagnostic conduit par Mme C. Roncier en novembre 2020 (cf. BSR 2020 p. 415) ayant permis l'identification d'une occupation agraire datée du Moyen âge central.

Entre juillet et septembre 2021, suite au décapage complet de l'emprise, 338 structures ont été fouillées dans leur intégralité. Il s'agit principalement de trous de poteau et de fosses-silo. Ces structures s'organisent en 3 ensembles distants de quelques mètres. La majorité des vestiges se concentre dans la partie ouest de la parcelle, tandis qu'ils sont plus clairsemés dans la partie centrale et à l'est.

Ainsi, à l'ouest, une forte densité de trous de poteau et de fosses a été découverte. Plusieurs plans de bâtiments se dessinent. Autour et dans ces ensembles, de nombreux silos ainsi qu'un enclos ouvert, pouvant avoir été pourvu d'un système d'entrée, ont été fouillés et enregistrés. Au centre un ensemble d'une quinzaine de silos, sans bâtiments sur poteau, a été excavé. Enfin, à l'est apparaît un enclos quadrangulaire associé à des trous de poteau et des silos. Cet ensemble semble se poursuivre plus à l'est sous la limite de parcelle et la route.

Malgré la fouille intégrale de plus 95 % des structures, très peu de matériel a été collecté. Cette faible densité du matériel archéologique complique l'interprétation de l'organisation et de développement de l'occupation, néanmoins le croisement de ces données avec les résultats de datation radiocarbone (14C réalisés sur des restes carpologiques brûlés) a permis de démontrer que l'occupation principale était légèrement plus ancienne qu'attendue. Les premières structures datent de la fin du VIIIe siècle, avec un pic de l'occupation se situant autour des IXe-Xe siècles, c'est-à-dire au cours de la période dite carolingienne. L'abandon s'effectue lors du premier quart du XIIe siècle.

La période carolingienne est assez mal documentée de manière générale, mais encore plus pour les sites agraires du Limousin. Le faible nombre de sites de ce type fouillés confère à cette occupation un



Coupe d'un silo avec matériel de mouture

intérêt de premier ordre pour le développement des connaissances archéologiques locales.

Ainsi, les études post-fouilles apportent-elles des résultats préliminaires précieux. Les éléments carpologiques correspondent aux cultures céréalières attendues pour cette période (seigle, blé, orge, millet, avoine...), mais on notera néanmoins que, en l'état des connaissances, le site se distingue par la présence de restes de coquille de noisette et de noyau de prunelle. Les recherches en archives, couplées aux enquêtes de terrain, permettent de faire apparaître les limites d'une châtellenie qui se développe à partir des Xe-XIe siècles associant, entre autre, moulin, motte castral et double enceinte. Le matériel de mouture montre que le site s'inscrit dans un terroir qui fournit la matière première adéquate (carrière de granit de La Chaise du chasseur à Sainte-Marie-de-Vaux, Haute-Vienne). Enfin, la présence de quelques éléments céramiques datés des XIVe-XVIe siècles suggère une réoccupation plus tardive du secteur. Concentrés en lisière nord de la parcelle, ces éléments laissent présager que l'occupation de cette période se situe plus au nord, à savoir sous le bourg actuel.

L'ensemble de ces résultats sera complété, confronté et mis en perspectives avec les données issues du diagnostic (cf. F. Devevey, ce volume) puis de la fouille réalisée en 2023 par l'INRAP sur une emprise située à proximité (environ 100 m), route du Pré Neuf.

Kirschenbilder Benoît

ORADOUR-SUR-GLANE Mazenty parcelle 308

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique dont les principales découvertes remontent à la fois au XIX^e siècle mais également

à des opérations d'archéologie préventive récentes liées essentiellement à des projets de construction de pavillons individuels. Le secteur concerné par l'opération

(section BD, parcelle 308), était susceptible de receler d'éventuels vestiges protohistoriques à médiévaux.

Trois sondages ont été réalisés jusqu'à l'apparition du substrat (niveaux d'altération argilo-sableux granitiques). Dans la totalité des sondages, le substrat géologique apparaît à une profondeur d'environ 0,30 m, directement sous le niveau de terre végétale. Aucun indice ni vestige d'ordre archéologique n'a été observé.

Devevey Frédéric

ORADOUR-SUR-GLANE Mazenty parcelle 309

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique dont les principales découvertes remontent à la fois au XIX^e siècle mais également à des opérations d'archéologie préventive récentes liées essentiellement à des projets de construction de pavillons individuels.

Le secteur concerné par l'opération (section BD, parcelle 309), était susceptible de receler d'éventuels vestiges protohistoriques à médiévaux.

Trois sondages ont été réalisés jusqu'à l'apparition du substrat (niveaux d'altération argilo-sableux granitiques). Dans la totalité des sondages, le substrat géologique apparaît à une profondeur d'environ 0,30 m, directement sous le niveau de terre végétale. Aucun indice ni vestige d'ordre archéologique n'a été observé.

Devevey Frédéric

ORADOUR-SUR-GLANE Route de Saint-Junien

Aucun indice archéologique

Malgré un potentiel archéologique élevé de la commune d'Oradour-sur-Glane, l'opération réalisée le long de la Route de Saint-Junien (Section AT, parcelles 132pp, 131pp et 468pp) dans le cadre de

l'aménagement d'une zone pavillonnaire, n'a livré aucun indice ou vestige d'une occupation humaine ancienne ou récente en dépit de la surface concernée (17 472 m²).

Devevey Frédéric

Antiquité, Moyen Âge

ORADOUR-SUR-VAYRES 39 Pouloueix

Sur l'emprise d'un futur pavillon, les sondages ont révélé la présence d'un bâtiment d'habitation galloromain (*villa* ou *pars urbana* d'un établissement rural), construit durant la première moitié du ler siècle ap. J.-C.

Une première phase d'occupation correspond à l'identification d'au moins cinq « espaces » d'occupation, délimités par des murs ou des cloisons dont un a livré une petite salle à hypocauste, sur pilettes carrées en terre cuite. Plusieurs radiers de sols ont été identifiés également. Si le *praefurnium* de l'hypocauste n'a pas été découvert, sa localisation est supposée à l'est de la bordure du sondage Tr.3.

Une seconde phase d'occupation indique la réalisation de remaniements au sein de l'édifice. L'hypocauste a été supprimé au profit d'une pièce sans chauffage par le sol, installée sur un remblai scellant les pilettes. On peut donc envisager une réorganisation du bâtiment, sans que nous puissions en évaluer la dynamique dans le cadre de ce diagnostic.

Un troisième état a été reconnu grâce à la présence d'une fosse dépotoir ayant livré un ensemble conséquent de vaisselle de service, dont des céramiques fines à semi-fines, attribuées au IIIe siècle, voir au IVe siècle.

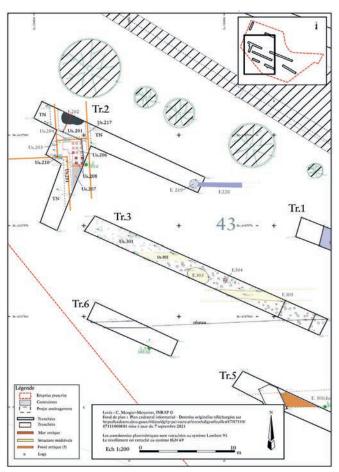
À l'extérieur du bâtiment, un niveau de cour empierré, également attribué à la période galloromaine, a été identifié.

Enfin, la période médiévale (XIVe-XVes.) a également été identifiée par la présence d'empierrements et de fondations de murs (de clôtures ?), ainsi qu'une voie (ou un chemin) soigneusement empierré. Leur interprétation et leur organisation restent à affiner.

Devevey Frédéric



Vue d'ensemble de la salle à hypocauste



Plan détaillé de la partie sud de l'emprise, occupation antique (C. Mangier)

Période récente

ORADOUR-SUR-VAYRES Cité Antoine Prévost

Motivée par un projet de construction d'une petite zone pavillonnaire sur l'ancien stade de la commune d'Oradour-sur-Vayres, cette opération de diagnostic a concerné une emprise de 5 581 m².

Le terrain, situé sur une éminence naturelle qui a été aménagée dans les années 1930 pour installer un terrain de football, présente une dynamique de recouvrement sédimentaire caractérisée par des dépôts de remblais rapportés sur des épaisseurs variant d'un à trois mètres (en bordure occidentale).

Ces remblais couvrent le substratum constitué ici d'altérite jaunâtre à matrice argileuse. Les rares structures observées ne livrent aucun mobilier et pourraient correspondre à des aménagements modernes ou contemporains, dont une fosse de plantation d'arbre.

Devevey Frédéric

ROCHECHOUART 2 allée des Plats

Motivée par un projet de construction d'un pavillon individuel de plain-pied, allée des Plats, parcelle

C 1593, cette opération de diagnostic a concerné une emprise de 1 495 m².

Le terrain, situé sur une pente en contrebas d'une éminence naturelle, présente une dynamique de recouvrement sédimentaire caractérisée par des dépôts de colluvions dont l'épaisseur varie entre 1,40 m et 1,10 m.

Ces dépôts couvrent un substratum constitué d'altérite jaunâtre à matrice argileuse. Aucun indice d'occupation n'a été identifié.

Devevey Frédéric

ROCHECHOUART 15 route de la Pouge

L'intervention fait suite à un projet de construction de maison individuelle. L'opération s'est déroulée entre le 20 et le 21 juillet 2021. La zone à sonder, d'une surface de plus de 2 400 m² forme un rectangle nord-sud, de 30 m de largeur pour 80 m de longueur.

Cinq sondages, implantés selon le plus grand axe de la parcelle, ont permis d'ouvrir environ 300 m² de tranchées. La moitié nord du terrain était difficilement accessible en raison de la présence d'une zone

d'environ 400 m², occupée par des arbres d'agrément que l'aménageur souhaitait conserver. Le ratio entre la surface ouverte et la surface totale accessible (env. 2 000 m²) s'établit ainsi à 15 % environ.

Aucune occupation ancienne n'a pu être mise en évidence, malgré l'immédiate proximité d'un possible axe viaire antique en bordure nord du terrain.

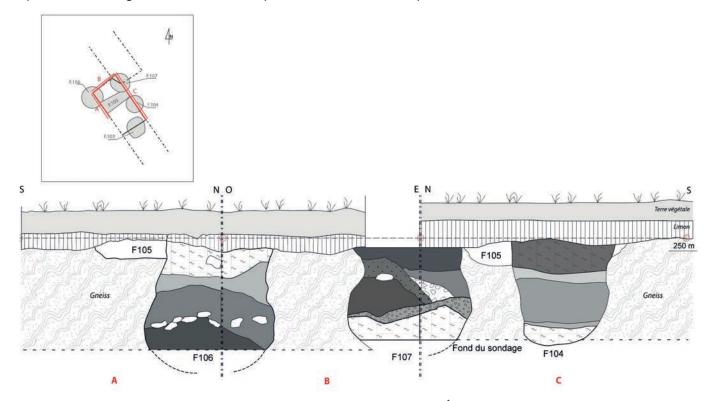
Sandoz Gérard

Moyen Âge, Période récente

ROCHECHOUART Allée Léon Blum

Motivée par le projet de construction d'une zone pavillonnaire sur une emprise de 2 176 m², cette opération de diagnostic s'est avérée positive, sur

plus de la moitié de sa surface. La réalisation de huit tranchées a permis d'identifier plusieurs périodes d'occupation.



Plan et coupe d'une batterie de silos du Moyen Âge

L'occupation médiévale est matérialisée par la présence d'au moins cinq silos excavés, dont un, a été coupé par le creusement d'une tranchée d'adduction d'eau contemporaine (XVIII^e – XIX^e). Un premier groupe d'au moins quatre silos a été testé. L'étude du mobilier archéologique, doublé par une datation ¹⁴C, permet de proposer une datation à la fin du XI^e siècle. La présence ponctuelle de trous de poteau pourrait leur être associée.

L'occupation contemporaine (XVIIIe – XIXe s.), est attestée par la présence de deux importantes tranchées parallèles, aux profils en « V », qui livrent de

nombreux éléments de conduites d'eau fabriquées en terre cuite ou bien en bois par la découverte d'éléments d'emboîtures en fer (frettes). L'origine de l'eau comme sa destination, restent inconnues. Une conduite en terre cuite est encore partiellement en place au fond de l'une des tranchées, à une profondeur d'environ 1,60 m sous le niveau actuel de la parcelle. Il est par ailleurs intéressant de noter que les techniques utilisées sont très proches de celles connues pour l'Antiquité.

Un petit nombre de fossés n'a pas pu être daté.

Devevey Frédéric

Âge du Fer

SAINT-GENCE Rue des Cheyroux

Le diagnostic archéologique mené rue des Chevroux sur la commune de Saint-Gence porte sur une superficie de 1 987 m². Cette emprise est située à environ 350 m de la limite occidentale de l'agglomération laténienne de Saint-Gence. Un faible écho archéologique a été perçu grâce aux quatre tranchées réalisées et représentant 11 % de la surface disponible. En effet, une petite quantité de céramique a été retrouvée. Elle comprend des tessons d'amphore vinaire italique républicaine et un fragment d'écuelle à bord rentrant provenant soit des remblais, soit des structures en creux stigmates des aménagements récents liés à la création d'un jardin paysager (tranchées, fossés et fosse de plantation). Ce mobilier céramique, bien que fragmentaire et émoussé, peut être daté dans une fourchette chronologique allant entre la fin du IIe et la première moitié du ler avant notre ère. Il est bien en résonnance avec le matériel issu des campagnes de fouille réalisées à Saint-Gence, notamment celle de la Gagnerie en 2009. Malheureusement ce mobilier n'est pas en relation avec deux fossés antérieurs aux travaux d'aménagement du jardin paysager d'après leur positionnement stratigraphique. Le premier rectiligne et orienté nord-sud peut être restitué sur environ 12 m de long. Le second est plus sinueux et suit un axe globalement sud-ouest/nord-est. Aucun des deux n'a livré de mobilier. Il reste donc délicat de les rattacher à une période chronologique en particulier. Ainsi, si une occupation de la fin de l'âge du Fer est envisageable à proximité, le mobilier recueilli n'est pas associé aux structures anthropiques reconnues sur le terrain et potentiellement anciennes.

Ce diagnostic, malgré un résultat assez mince, encourage à poursuivre la surveillance archéologique de la zone périphérique de l'agglomération gauloise de Saint-Gence.

Roncier Catherine

Indéterminé

SAINT-JUNIEN Les Charles

Le diagnostic archéologique au lieu-dit Les Charles à Saint-Junien (87), parcelle DN 246, se situe au nord-est de la commune, à 4 km du centre-ville. Nous nous trouvons sur un plateau peu urbanisé dont le paysage est marqué par les prairies et les zones humides.

Deux grandes tranchées ont été réalisées sur la parcelle de 920 m², selon un axe nord-est/sud-ouest, perpendiculaire à la route qui la borde. Au sein de ces tranchées des structures en creux prennent place dans la zone nord-est de la parcelle : fosses

et trous de poteau. Elles apparaissent à - 0,60 m, soit à 256,50 m NGF. Bien que le comblement des structures ait été testé, aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour, ne permettant ni leur datation ni leur caractérisation.

Le substrat, une arène granitique de couleur jauneorange, a été atteint sur toute la longueur des deux tranchées.

Lagorsse Katia

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE Route de la Vignerie

Un projet de construction de maison individuelle impacte une parcelle agricole d'environ 6 000 m² à Saint-Laurent-sur-Gorre, route de la Vignerie. Ce secteur présentant des indices de sites datés de l'âge du Fer à la période médiévale, le Service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique de l'emprise impactée.

Située à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Limoges, la parcelle s'inscrit dans un paysage bocager voué principalement à l'élevage. Le recouvrement pédologique de l'emprise présente ainsi un aspect homogène et naturel peu impacté par les activités humaines. Il se caractérise principalement par un niveau de terre végétale de 0,15 m à 0,20 m d'épaisseur recouvrant un niveau de colluvions de 0,15 à 0,30 m d'épaisseur. Le *substratum*, constitué d'arène granitique jaune orangé liée à l'altération de la roche granitique sous-jacente, s'inscrit dans un contexte de roches métamorphiques caractéristiques du Massif central.

Sur les six sondages réalisés lors du diagnostic -soit 457 m²- seuls quatre faits archéologiques ont été mis à jour. Il s'agit de quatre fosses réparties sur l'ensemble de l'emprise dont deux se démarquent par la forme et la taille de leur creusement. Il est probable que ces deux fosses soient des fosses d'extraction (d'arène sableuse ?). Les deux autres fosses, trop arasées,

offrent malheureusement trop peu d'informations pour les caractériser.

Indéniablement anthropiques, ces faits n'ont livré que très peu de mobiliers archéologiques. Cinq fragments de TCA et deux tessons de céramique anecdotiques, sont les seuls éléments mobiliers découvert lors de l'opération. Ces éléments proviennent autant des structures que du niveau de colluvions présent sur l'ensemble de la parcelle. Une partie de ces éléments pourrait donc provenir de sites situés en amont de la parcelle.

Si ces données attestent d'une fréquentation certaine du hameau de « La Vignerie » aux périodes historiques (antique et/ou médiévale) voire à la Protohistoire récente, il n'est pas possible de mettre en évidence une occupation humaine structurée et pérenne au terme de ce diagnostic archéologique. Ces données viennent toutefois compléter les observations réalisées précédemment sur ce secteur et incitent à poursuivre les recherches afin de mieux cerner l'étendue et la chronologie de l'occupation ainsi que les logiques organisationnelles de ce territoire entre l'âge du Fer et la période médiévale.

Rivassoux Mathieu

Moyen Âge

SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT Collégiale

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Saint-Léonard-de-Noblat (87) sur la place Gay Lussac dans la cadre d'un projet d'accès PMR à la, collégiale. Deux sondages ont été ouverts au droit de l'angle formé par le mur gouttereau nord et le portique occidental du clocher-porche de l'édifice.

Ce diagnostic s'attachait à identifier la présence d'occupations anciennes éventuelles. Le cas échéant, il devait permettre de mesurer la profondeur, la puissance stratigraphique, le degré de conservation, l'extension et la chronologie des vestiges.

La surface prescrite était de 128 m² et les deux tranchées couvrent 26,72 m², soit près de 21 %. L'ouverture de ces deux sondages le long du mur gouttereau nord a apporté informations sur la collégiale et son environnement. Ils ont permis de mettre en évidence les interventions de la fin du XIX^e siècle et leurs perturbations sur les vestiges archéologiques

encore en place. Cependant, dans le sondage SD 02, à son extrémité occidentale plus particulièrement, il est apparu que des structures funéraires des XIe-XIIIe siècles étaient toujours en place et intactes à environ 0,8 m sous le niveau de sol actuel. Ces sépultures appartiennent à deux types connus pour cette période dans la région : les sépultures en linceul en fosse simple et les sépultures dites « sur lit de charbon ». Ce second type présente un intérêt de par son particularisme régional. En l'état des connaissances, ce mode de sépulture est actuellement circonscrit au Limousin. Autour de la collégiale, on dénombre 4 structures de ce type (entre celles découvertes en 1995 BSR « Limousin » (P. Conte et J. Roger) et celles issues du diagnostic de 2021). Les informations issues des datations radiocarbone et des informations stratigraphiques conservées au niveau du parvis occidental semblent confirmer que



SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT - Collégiale. Maçonnerie appuyée contre le clocher porche



Lit de charbon sous sépulture déposée

l'occupation funéraire cesse autour du XIIIe siècle. Des observations faites en 1995 au niveau des rues Lamazière et Salengro confirment que des niveaux de voiries des XIVe-XVe siècles viennent sceller les niveaux sépulcraux. Ces niveaux de voiries ont disparu sur la place Gay Lussac mais les niveaux funéraires sont toujours pour partie préservés.

Kirschenbilder Benoît

Moyen Âge, Époque moderne

SAINT-SYLVESTRE Abbaye de Grandmont

La campagne de 2021 a permis de confirmer le phasage proposé pour l'ensemble du site lors des précédentes fouilles.

Une occupation antérieure (Phase 1) à l'arrivée des frères grandmontains, en 1124, semble attestée à la période alto-médiévale. La découverte d'une nouvelle fosse anthropique ovalaire, creusée dans le granit, vient confirmer cette hypothèse. Même si son comblement s'est révélé stérile, cette fosse est bien antérieure à la pose du mur gouttereau nord puisque des assises de fondation y ont été disposées, après recoupement de son comblement. Elle est mitoyenne d'une autre fosse découverte en 2014-2015, qui contenait du mobilier alto-médiéval (VIIIe-Xe siècles), confirmé par une datation radiocarbone. L'hypothèse d'une installation humaine de type rural au haut Moyen Age repose donc, à ce jour, sur la présence de plusieurs fosses, dont deux mitoyennes, sur un mobilier céramique résiduel et sur deux datations par radiocarbone.

La construction du premier monastère est nécessairement réalisée dans le courant du second quart du XII° siècle, après d'importants travaux de terrassement et de nivellement, encore une fois constatés sur le site, pour s'adapter au caractère accidenté du terrain, notamment à l'est du promontoire. On n'a, pour l'instant, aucune trace archéologique sinon une utilisation précoce du cimetière oriental.

Reconstruction totale ou partielle, le second monastère (Phase 2) semble avoir été édifié en plusieurs temps, que l'on commence à identifier.

L'église n'est pas achevée avant le dernier tiers du XII° siècle (est-ce déjà celle du premier monastère ?). Quelques vestiges d'un sol ancien, constitué de dalles hexagonales, ont pu être repérés, cette année, dans la partie occidentale. Les murs gouttereaux, entièrement démontés, reposaient, sans tranchée de fondation, directement sur l'arène granitique ou, parfois, sur un dépôt de mortier résistant pour le mur nord. Dans cette partie de la nef, outre la grande fosse à trois tombes fouillée en 2019 devant la porte sud, toutes les sépultures sont placées au centre, il n'y a pas d'inhumation au droit de la porte nord. Trois tombes alignées ont ainsi été étudiées en 2021. La plus à l'ouest est une sépulture peu profonde avec cercueil

qui contient un individu en partie bouleversé. La suivante, très profonde avec cercueil, abrite également un individu bouleversé. Enfin, la plus à l'est, est une petite sépulture construite, très peu profonde, avec deux dalles de couverture (fig. Coffret reliquaire). Elle contenait un coffret en plomb avec la réduction d'un seul individu et du mobilier (tissus précieux, cuir, bague, bâton sacerdotal en plusieurs fragments et pointe métallique dudit bâton). La découverte de ce riche coffret-ossuaire est exceptionnelle et cette forme de réinhumation prestigieuse témoigne d'une vaste politique funéraire, déjà évoquée par les indices d'embaumement ou encore les ampoules en plomb du cimetière oriental. Ces trois sépultures devaient être signalées par une plaque funéraire au niveau du sol.

Venant s'ajouter aux tombes *ad sanctos*, à la galerie nord du cloître et au cimetière oriental, un quatrième espace d'inhumations a été identifié au nord de l>église cette année. Des sépultures sont, en effet, implantées le long du mur gouttereau.

C'est durant la première moitié du XIIe siècle qu'est installé le cimetière oriental, utilisé jusqu'au moins le XIVe siècle. A l'est du monastère, en surplomb de la grande terrasse, un mur de direction ouest-est, établi en fonction de la pente du versant oriental du promontoire et certainement pour stabiliser le terrassement à cet endroit, a servi de limite sud au cimetière. Dans ce secteur, l'espace cémétérial, toujours organisé en rangées, comporte certaines sépultures bouleversées avec plusieurs individus atteints de pathologies invalidantes. Trois ampoules en plomb ont été retrouvées cette année encore, dont l'une en place sur le torse de l'individu, ce qui porte cette collection, unique en Europe, à 38 exemplaires.

Dans le premier tiers du XIIIe siècle a lieu la reconstruction du cloître et des bâtiments claustraux avec un possible transfert du nord au sud. Ces profonds bouleversements, peu connus jusqu'à présent, ont trouvé un nouvel éclairage grâce à l'ouverture d'un secteur de fouille dans la partie sud-ouest du cloître en 2021.

Sondé en plusieurs endroits, le bâtiment méridional dispose d'une grande salle éclairée, du côté sud, par une série de fenêtres ébrasées. Il s'agit peut-être de l'ancien réfectoire. On y accède, depuis l'angle sud-ouest du cloître, par une arcade reposant sur des piliers à chapiteau. Il est relié au bâtiment occidental par une salle d'angle carrée et équipée de deux grandes arcades ouvrant sur chaque aile. Deux accès au bâtiment occidental, depuis la galerie de cloître, ont été retrouvés : un large passage sous arcade au sud et une simple porte au nord. Les deux bâtiments, conservés sur une élévation de 2 à 3 m, datent du début du XIIIe siècle, d'après les colonnes, les chapiteaux et les tas de charge conservés en place. La présence d'éboulis de pierres au contact des maçonneries subsistantes montre que cette partie du monastère médiéval n'a pas été systématiquement démolie lors de la grande reconstruction du milieu du XVIIIe siècle.

Un grand sondage perpendiculaire au parement est du bâtiment occidental a permis de retrouver une structuration conforme et attendue. Le mur du bâtiment est équipé d'une porte et d'une banquette de pierres à sa base. On trouve ensuite la galerie ouest du cloître, large de 3,80 m, avec un pavage de carreaux non vernissés, en place mais usé. Son mur bahut dispose d'un grand ressaut du côté de la galerie, peut-être pour accueillir une seconde banquette, et d'une structure construite s'apparentant à un contrefort du côté de la cour. Cette dernière est en partie pavée de dalles granitiques bien agencées avec un caniveau pour l'évacuation des eaux pluviales. La terre noire recouvrant le centre de la cour de cloître comportait beaucoup de mobilier (céramique, verre) et, surtout, un élément de placage en métal cuivreux doré représentant des animaux affrontés, dont un exemplaire identique est conservé au Musée de Cluny à Paris.

L'une des découvertes majeures de la campagne 2021 reste l'important réseau hydraulique du secteur oriental. Trois phases d'aménagement se distinguent. La première phase pourrait correspondre au premier tiers du XIIIe siècle car une canalisation est-ouest passe à travers le mur du bâtiment oriental médiéval pour évacuer les eaux usées en direction du rebord du promontoire. Ensuite, elle est dérivée vers le sud et la première canalisation est condamnée. Cette réorientation du système hydraulique est, pour l'instant, difficile à comprendre.

Globalement, deux grandes périodes de réalisation se dégagent à la suite de la dernière étude sur le mobilier lapidaire. La première, dans les années 1180-1190, pourrait être mise en lien avec le transfert des reliques d'Etienne de Muret, lequel traduit de nombreux changements au sein des mentalités grandmontaines. La deuxième phase correspond aux années 1215-1225 qu'il est tentant de mettre en relation avec la victoire du « clan clérical » de l'ordre en 1217, laquelle aurait pu motiver une réorganisation des bâtiments conventuels et de l'église matérialisant ainsi, dans la pierre, la hiérarchie entre les deux parties de la communauté.

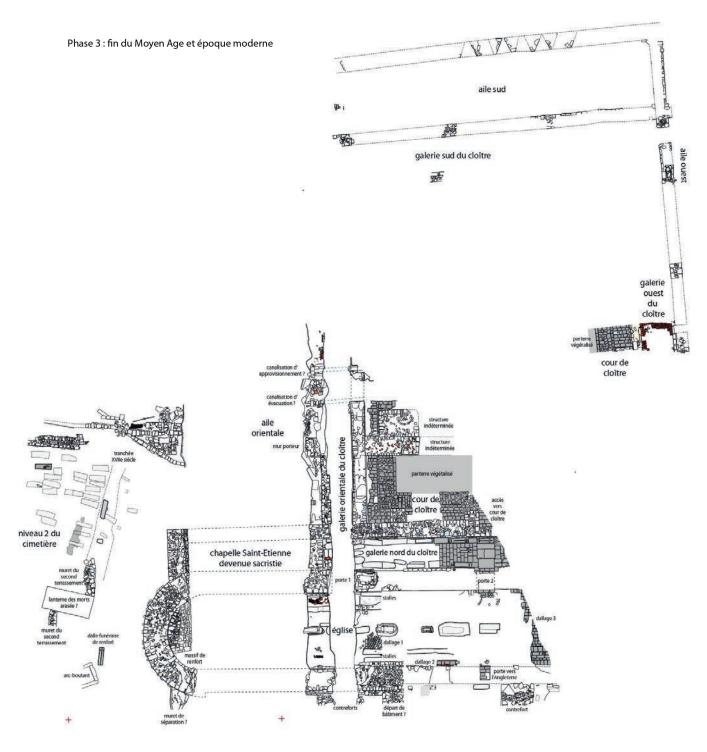
Dans le troisième quart du XVe siècle ou avant (Phase 3), d'importants travaux sont effectués dans l'église et dans une partie des bâtiments claustraux. De cette époque date peut-être, dans la zone la plus à l'ouest de la nef, le pavement le plus récent, composé de dalles rectangulaires.

Des réparations et des consolidations sont encore effectuées aux XVIe et XVIIe siècles. A l'extérieur de l>église, du côté nord, une construction, très large, fondée à travers le rocher et ancrée au mur gouttereau, est interprétée comme l'un des contreforts édifiés au XVIIe siècle et mentionnés dans les textes. Un décalage dans l'alignement du mur, à cet endroit, dénote peut-être de deux états de construction ou, au moins, d'une réfection importante.

La reconstruction totale du monastère à partir de 1738, sur un plan totalement différent (Phase 4), dénote d'une volonté de rompre avec le passé. Le démontage partiel des sols, tant dans la nef que dans la galerie nord du cloître, indique que les bâtiments médiévaux ont été entièrement démolis aux abords de la nouvelle construction, lors des travaux du XVIIIe siècle. En revanche, ils ont subsisté, à l'état de ruine ou entiers, lorsqu'ils se situaient à une quinzaine de mètres du nouveau bâtiment. C'est le cas pour les bâtiments sud et ouest du cloître médiéval. Le dernier état du réseau hydraulique pourrait dater de cette époque avec une nouvelle structure circulaire, certainement un regard ou un puisard, au moment où d'importants travaux d'exhaussement de la terr asse orientale sont

effectués pour réaliser un belvédère dominant l'étang des Chambres.

La franchise de l'abbaye de Grandmont, c'està-dire sa seigneurie, constituée essentiellement aux XIIe et XIIIe siècles, s'articule autour de deux milieux géographiques bien distincts - les monts d'Ambazac au nord et le plateau du Taurion au sud - organisés autour de deux pôles : le pôle religieux, constitué par l'abbaye ; le pôle économique, symbolisé par la grange du Coudier. Insérés dans le système de communications régional, ces pôles sont à leur tour reliés à de très nombreuses



Plan à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne (phase 3)

métairies qui exploitent les deux milieux géographiques au plus près de leurs potentialités.

Le recours à la géomatique a permis d'étudier finement le parcellaire des environs de la grange monastique du Coudier, que la dendrochronologie vient de dater du milieu du XIIIe siècle. Cet ensemble se présente comme un véritable isolat au milieu des zones de parcelles beaucoup plus petites et morcelées qu'on peut lire dans l'espace des monts d'Ambazac et sur le reste du plateau du Taurion. Au total, ces grandes parcelles, nommées coutures, grandes-terres ou prés, représentent environ 179 ha, qui correspondent sans doute à l'assise territoriale initiale de la grange du Coudier.

Le recours au LiDAR et l'exploitation d'un SIG permettent aussi de cerner des évolutions dans l'organisation du territoire par les religieux. Ainsi, le village de La Chaise a été réimplanté à 400 m au sud de l'ancien site, en relation avec une vaste opération de redéfrichement.

De nombreuses mentions de « prises nouvelles » (remise en culture) et d'essarts datent du XVIe siècle, après les crises de la fin du Moyen Age, qui ont certainement provoqué l'abandon de l'ancien site.

Racinet Philippe et Colaye Julie

Indéterminé

SAINT-VICTURNIEN Les Terres du Loubier

Le diagnostic archéologique mené au lieu-dit Les Terres du Loubier sur la commune de Saint-Victurnien (Haute-Vienne) a révélé des indices archéologiques discrets. Malgré une situation topographique et un contexte archéologique favorables, les terrains d'1,6 ha concernés par l'aménagement sont probablement de nature trop argileuse pour avoir accueilli une occupation humaine.

Les seuls éléments relevés pendant l'opération relèvent de l'exploitation agricole récente des parcelles par le drainage du terrain et d'équipements de gestion de l'eau par le puits et la mare. Enfin, un réseau inconnu a été détecté au sud de l'emprise.

Roncier Catherine

Indéterminé

SAINT-VICTURNIEN Rue Pierre de Coubertin

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique peu connu, mais dont le positionnement topographique sur une terrasse surplombant la rive droite de la Vienne est propice à une occupation humaine ancienne. Quelques découvertes plus ou moins anciennes ont été réalisées sur le territoire de la commune.

Trois sondages ont été implantés selon un tracé général nord-sud. Trois fossés (dont deux arasés), non datés, ont été mis au jour. Ils pourraient correspondre à des limites parcellaires ayant également joué le rôle de drains ouverts. Aucun autre indice ancien d'ordre archéologique n'a été observé.

Frédéric Devevey

Néolithique, Moyen Âge, Époque moderne

SAINTE-MARIE-DE-VAUX Le Bos Théraud, la Chaise du Chasseur

Le site de la « Chaise du Chasseur », totalement inédit jusqu'en 2015, a bénéficié d'une première

campagne de sondages en 2019, répartis sur l'ensemble du site. Cette campagne a permis la mise

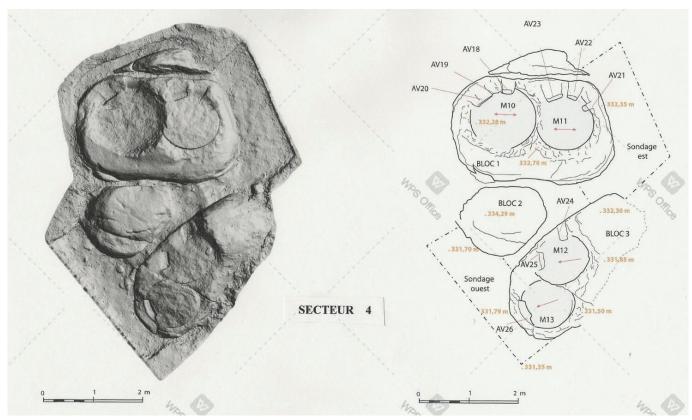
au jour de plusieurs structures meulières confirmant les hypothèses proposées lors des reconnaissances préliminaires menées en prélude aux opérations sur le terrain. Le gisement est bien une carrière d'extraction de meules de granite. En 2020, la campagne a dû être reportée en raison de la pandémie. L'autorisation a été donnée pour poursuivre les opérations de sondages en 2021.

Tout d'abord, il convient de préciser que l'occupation de ce site est marquée par une présence à la période néolithique. En effet, dans les quatre secteurs de fouilles ajoutés à ceux de 2019, le mobilier recueilli confirme cette idée première, avec 13 éléments de silex, des tessons de céramique dont certains sont attribués sans conteste au néolithique final et la présence systématique d'éléments de quartz de tailles diverses, qui s'ajoutent aux pièces lithiques ramassées par un habitant au nord du gisement. Leur répartition sur l'ensemble du gisement suggère un camp implanté sur cette petite hauteur formant un plateau en légère élévation.

En 2021, nous avons effectué quatre sondages dont trois nous ont permis de mettre au jour de nouvelles structures meulières de types alvéoles d'extraction portant à 16 le nombre de meules extraites, sans compter l'ébauche M7 abandonnée sur place avant décrochage. Ces extractions ont été réalisées sur des petits affleurements, parfois coalescentes, par deux sur le même bloc, ce qui permet de gagner du temps pour tailler une seconde meule. Ce procédé montre que les tailleurs avaient une maîtrise certaine technique et une parfaite connaissance de la pierre à tailler. Ces aspects

ont été éclairés par la visite et les conseils de M. Alain Belmont, professeur d'histoire moderne à Grenoble, spécialiste de l'étude des meulières.

Dès le début des opérations, nous avons découvert des traces sur le granite qui marguaient l'impact des outils utilisés par les carriers, ce qui nous a aidé à comprendre le type d'outil utilisé en fonction de l'opération à réaliser (marteau, ciseau, pic, pointerolle, tétu, barre à mine, pince de fer, coin de bois, etc.). Le processus d'extraction commence par le choix d'un affleurement, quelques reconnaissances (traces de déchets), élimination de la zone impropre à la taille et préparation de l'ébauche. Les diaclases sont parfois souvent utilisées pour servir de base d'appui, ce qui démontre la capacité technique des tailleurs. Une fois en présence de la roche saine, ils traçaient deux cercles à l'aide d'un compas (dont l'empreinte de la pointe est visible au centre du sommet de l'ébauche M7) pour marquer les périmètres de la meule et de l'alvéole entre lesquels sera creusée la tranchée de havage. Pour procéder à l'extraction, les tailleurs réalisaient des emboîtures ou des encoignures, petites cavités creusées à la périphérie de l'alvéole, légèrement en dessous du niveau de la base de la meule à extraire. Les emboîtures sont toujours sur le même demi périmètre du fond de l'alvéole, voire dans le même quart de périmètre. Elles sont de tailles assez variées, en fonction de la technique des tailleurs ou peut-être de la nature de la matière. Leur forme généralement légèrement plongeante et large à l'extérieur maintient l'eau qui fera gonfler les coins de bois glissés pour soulever le fond de meule. Sur plusieurs alvéoles,



Alvéoles d'extraction du secteur 4, photogrammétrie et dessin (Archea)

d'autres emboîtures plus petites, souvent plus longues, laissent supposer que la première emboîture s'est avérée insuffisante pour détacher la meule.

Nous n'avons relevé aucun indice probant de finition des meules. Est-ce lié à une règle selon laquelle les taxes n'étaient payées que sur le transport de meules achevées, prêtes à l'emploi ? Dans la carrière, les déchets de taille sont abondants en volume et en quantité. Ces déchets rejetés dans l'alvéole ou aux abords immédiats du bloc sont pris en compte avec le lieu de leur découverte pour d'éventuelles études ultérieures.

Le périmètre de la base du socle des alvéoles d'extraction varie entre 1,05 m et 1,17 m; au sommet des parois des alvéoles, le périmètre varie entre 1,25 m et 1,40 m: on peut en déduire des meules aux diamètres oscillant entre 0,90 m et 1,20 m, les données extrêmes étant relevées sur la structure M17. Au vu des travaux existants, nous pouvons proposer une chronologie du XIe au XIIIe siècle, élargie néanmoins par la présence de tessons de céramique du XIVe,

voire du XVe siècle. De nombreux tessons évoquent même des périodes plus tardives (XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles), qui ne calent pas avec la typologie des meules extraites. La présence constante sur chacun des secteurs d'une multitude d'éclats de quartz a été évoquée avec l'occupation néolithique, car nous n'avons aucune autre hypothèse à opposer. Deux éléments métalliques ont été recueillis, dont l'un au moins, bien que très oxydé, évoque la forme d'une pointe d'outil cassée, ainsi qu'une possible pierre de touche.

L'étude des structures meulières mises au jour met en avant les méthodes et techniques utilisées par les tailleurs de meules, ce qui mériterait encore d'être approfondi eu égard à la nature de la matière première, le granite. En accord avec M. Belmont, ce gisement a été pris en compte par la rédaction d'une fiche au niveau de la base des données européennes qui porte inventaire des lieux de production de meules.

Peyrony Jean-Guy

VAL D'OIRE-ET-GARTEMPE (BUSSIERE-POITEVINE) Parc éolien des Gassouillis

Le projet éolien au lieu-dit les Gassouillis, sur la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe, consiste en l'aménagement de 5 éoliennes, de leurs pistes d'accès, des plates-formes de grutage et de service, du réseau de raccordement inter-éolien, ainsi qu'un poste de livraison.

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique dont les principales découvertes remontent au XIX^e siècle. Le secteur concerné par l'opération était susceptible de receler des vestiges liés notamment aux occupations protohistoriques. Aucun indice ni vestige d'ordre archéologique n'a été observé.

Devevey Frédéric

Moyen Âge,

Époque moderne

VAL D'OIRE-ET-GARTEMPE (BUSSIERE-POITEVINE) Place Adrien Girette et rue du Sabotier

Le suivi de travaux mené au-devant de l'église Saint-Maurice et dans la rue du Sabotier aura permis d'observer stratigraphiquement deux fossés distincts ainsi que deux cimetières.

Le fossé le plus grand s'articule autour de l'église actuelle en formant un puissant enclos d'au moins six mètres d'ouverture pour une profondeur d'environ trois mètres. Les datations, effectuées à la base de son creusement et au milieu de son comblement, proposent

une fourchette comprise entre le milieu du XI^e siècle et la fin du XIV^e siècle.

Le second fossé, de taille beaucoup plus modeste, présente un tracé moins en cohérence avec l'église actuelle. La partie supérieure de son comblement est partiellement recoupée par l'installation de sépultures. Les prélèvements du fond du comblement sont datés du IXe siècle.

Enfin, les aires d'inhumations, observées uniquement en coupe, montrent pour les deux ensembles, un faible recoupement des sépultures entre elles. Un seul niveau de sépulture a pu être observé pour la partie sud de la place Mothern alors que deux niveaux apparaissent à l'intérieur de l'enclos

de l'église Saint-Maurice. Le peu de matériel osseux recueilli n'a permis qu'une datation allant du début du XVIIe siècle à la fin du XVIIe siècle.

Hollemaert Boris

VERNEUIL-SUR-VIENNE Avenue de Limoges

Cette intervention fait suite au projet de réalisation d'un lotissement situé dans la partie nord-est de la commune de Verneuil-sur-Vienne (87), au lieu-dit « Vialbos ». La parcelle concernée se trouve en bordure septentrionale de l'avenue de Limoges. L'opération s'est déroulée entre le 20 et le 24 septembre 2021. La zone à sonder, d'une surface de 39 984 m² forme un trapèze globalement nord-sud d'environ 250 m de longueur sur 180 m de largeur.

Soixante-treize sondages ont été réalisés. Ils ont permis de couvrir une surface de 2 800 m² de tranchées. Le ratio entre la surface ouverte et la surface totale accessible s'établit à 8 % environ.

Excepté un fossé parcellaire très probablement moderne, aucune occupation ancienne ou moderne caractérisée, n'a pu être mise en évidence.

Sandoz Gérard

Âge du Fer

VEYRAC Les Cosjanots

En raison d'un projet d'aménagement individuel, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP au lieu-dit « Les Cosjanots » sur la commune de Veyrac, les 20 et 21 janvier 2021. La proximité de l'agglomération gauloise de Saint-Gence et la présence de vestiges antiques (coffre funéraire) et médiévaux (souterrain), recensés par la carte archéologique, ont motivé une prescription afin d'attester ou d'infirmer la présence de vestiges archéologiques.

La commune de Veyrac est située à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Limoges. La parcelle étudiée, au nord-ouest de la commune, se positionne sur le versant nord, faiblement incliné, d'un plateau dont l'altitude varie autour de 300 m. Hormis le creusement d'un petit fossé en partie sud-ouest lié à la présence de sources en amont du terrain, la parcelle, de 2191 m², en prairie, présente un recouvrement pédologique peu impacté par les activités humaines. On observe un niveau de terre végétale de 0,13 m à 0,22 m d'épaisseur recouvrant un niveau de colluvions de 0,10 à 0,27 m d'épaisseur. Le *substratum*, atteint dans tous les sondages à des profondeurs comprises entre 0,30 m et 0,44 m, se caractérise par une arène granitique jaune-orangé, plus ou moins désagrégée,

liée à l'altération de la roche granitique sous-jacente, caractéristique du contexte métamorphique du Massif central.

Les cinq sondages réalisés, soit 17,03 % de l'emprise, ont révélé une occupation humaine probablement datée de l'âge du Fer. Les vestiges mis en évidence se présentent principalement sous la forme de structures excavées : cinq fossés, une quinzaine de fosses (dont de probables fosses d'extraction) et une vingtaine de trous de poteau. Un possible niveau d'occupation a été daté du premier âge du Fer par radiocarbone. Le mobilier céramique, bien que peu abondant, et les rares fragments de terre cuite architecturale, associés aux fossés rattachent une partie de l'occupation au second âge du Fer. Deux structures peuvent être attribuées à la période moderne et/ou contemporaine, dont l'une correspond à un aménagement hydraulique.

Le diagnostic a mis en évidence une probable occupation de l'âge du Fer, dont la vision est lacunaire, mais vraisemblablement en lien avec l'agglomération gauloise de Saint-Gence.

Rivassoux Mathieu